# Autour : diffuser l'accueil

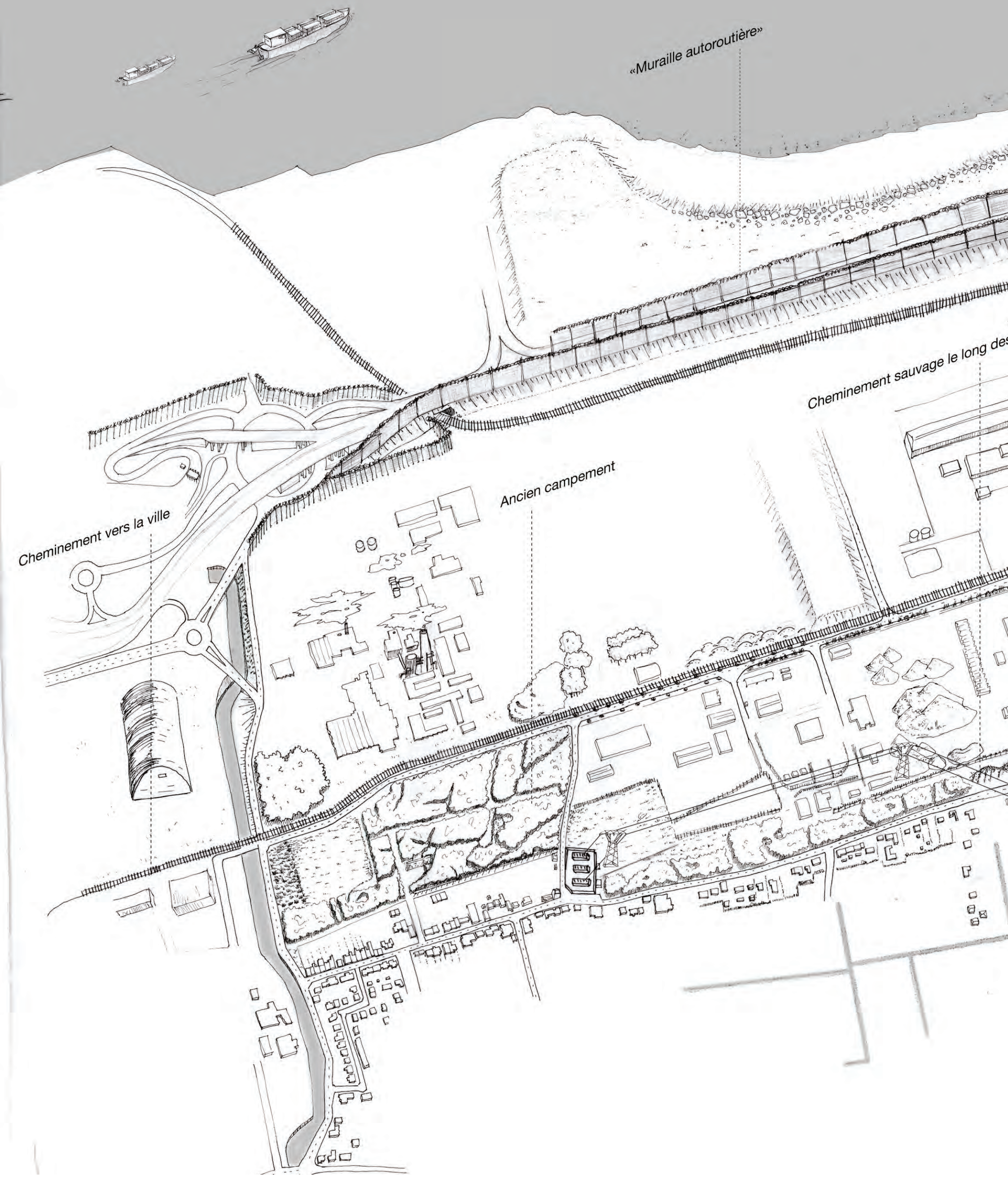

Déviabilisation volontaire

Tentes bleues

Camps d'acceuil provisoire

N

Usine repère

s dûnes

Cheminement sauvage le long des watteringues

# Une plaine parcourue

*Patrick Merlier*

La migration des peuples n'est pas un phénomène nouveau. Hier, certaines de nos familles ont elles aussi été contraintes à l'exode. Aujourd'hui, l'histoire se réécrit à travers l'Europe, où la jungle de Calais n'est qu'une étape aux yeux des migrants, bloqués à quelques kilomètres de leur but : l'Angleterre. A l'issue de la première journée passée dans la jungle, mes sentiments étaient confus. J'étais à la fois bouleversé, atteint par un certain mal-être face à cette misère humaine, et émerveillé par l'hospitalité que nous ont offert les réfugiés. Ce morceau de territoire, reclus en périphérie de la ville, fait paradoxalement l'objet de dynamiques qu'il est motivant d'accompagner. J'ai été particulièrement marqué par la formation de cheminements spontanés entre la jungle et l'autoroute, le long des watergangs. La plaine agricole, jusque là inaccessible, redevient un espace ouvert, un paysage, à un moment où justement la multiplication des fonctions de loisirs, notamment équestres, l'intègre au concert du cadre de vie calaisien. Il serait tentant de pérenniser ces infrastructures discrètes, d'autant plus que, en l'absence d'une solution politique efficace du problème migratoire, il est malheureusement vraisemblable que les migrants continueront d'arpenter cette plaine. Mais comment y parvenir dans le respect des propriétés privées?

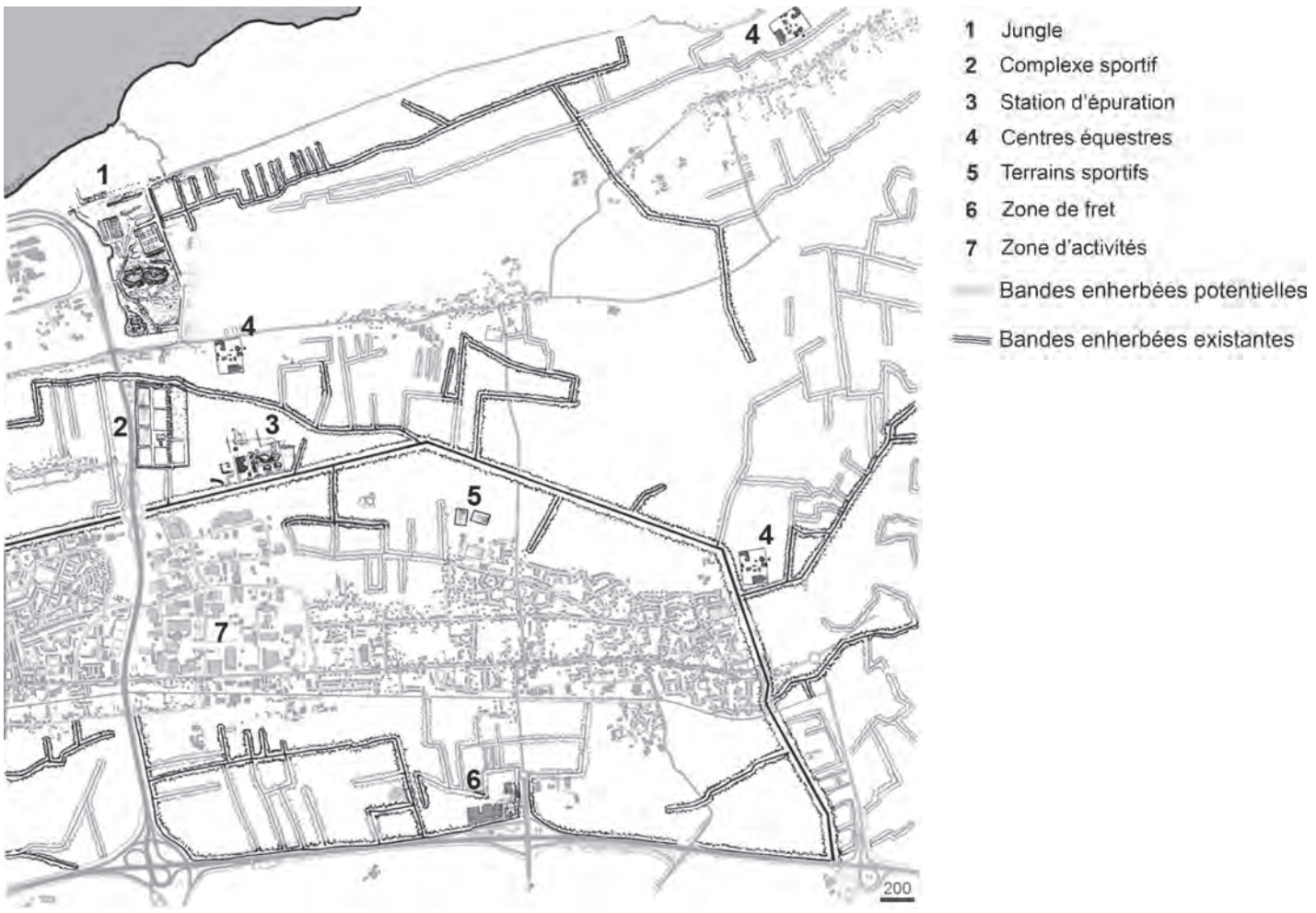

Les cheminements potentiels à travers la plaine

**Convergences d'intérêts**

Au titre de la PAC, les agriculteurs ont l'obligation d'installer une bande enherbée d'une largeur minimale de 5 m le long des cours d'eau signifiés par un trait continu ou discontinu sur une carte IGN. Paradoxalement, la plaine du Calaisis, qui devrait faire figure d'exemple vu l'étendue de son réseau hydrographique, y fait défaut : seules quelques bandes enherbées ont été mises en oeuvre. Pourtant, si chaque agriculteur respectait ses obligations, le pas du migrant (et des autres) au bord des champs ne les dégraderait plus.
Pour tester la viabilité d'une telle intuition, j'ai voulu m'adresser à l'ensemble des parties à travers une carte exposant le bien-fondé de la mise en oeuvre des bandes enherbées. J'ai installé des distributeurs de cartes aux endroits les plus passants de la plaine en utilisant les éléments verticaux constitutifs du paysage (arbres, panneaux de signalisation, abribus, piquets de clôture...) comme support d'accroche et de ponctuation de la plaine. Ils peuvent également être peints en blanc, à l'aide de chaux ou encore de blanc de Meudon, afin de renforcer leur pouvoir de jalonnement. Les supports employés sont faciles à mettre en oeuvre et peu onéreux.
Les effets de cette installation, quoi qu'imprévus, ne se sont pas fait attendre! Les riverains du centre équestre, bordé par ces chemins potentiels et souffrant quotidiennement des vols et dégradations destinés à construire des pontons au-dessus des fossés, ont vu dans ma démarche une tentative de facilitation du travail des passeurs! Me voici en contact intense avec les personnes qu'il s'agit de convaincre. Pour y parvenir, il m'est proposé de faire acte de contrition en les aidant à reconstruire leurs clôtures : une étape, peut-être, pour enclencher une réflexion renouvelée, un nouveau chemin à suivre?

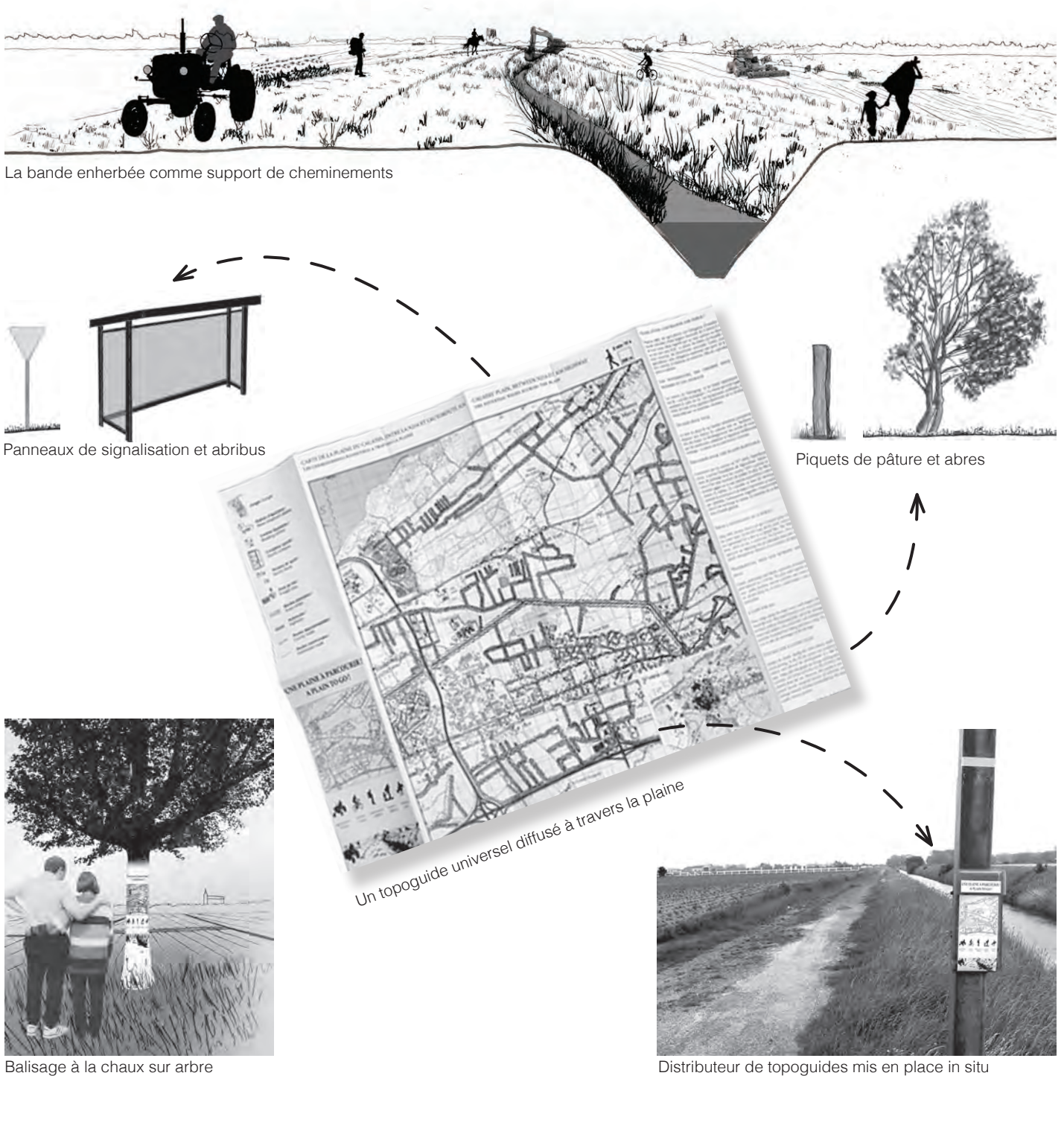
La bande enherbée comme support de cheminements


Panneaux de signalisation et abribus


Piquets de pâture et abres


Un topoguide universel diffusé à travers la plaine


Balisage à la chaux sur arbre


Distributeur de topoguides mis en place in situ

# Une promenade au coeur du Calaisis

*Marielle Feltrin*

Appropriation de la voie ferrée au coeur de la ville de Calais

Une promenade en milieu rural qui s'ouvre sur le paysage

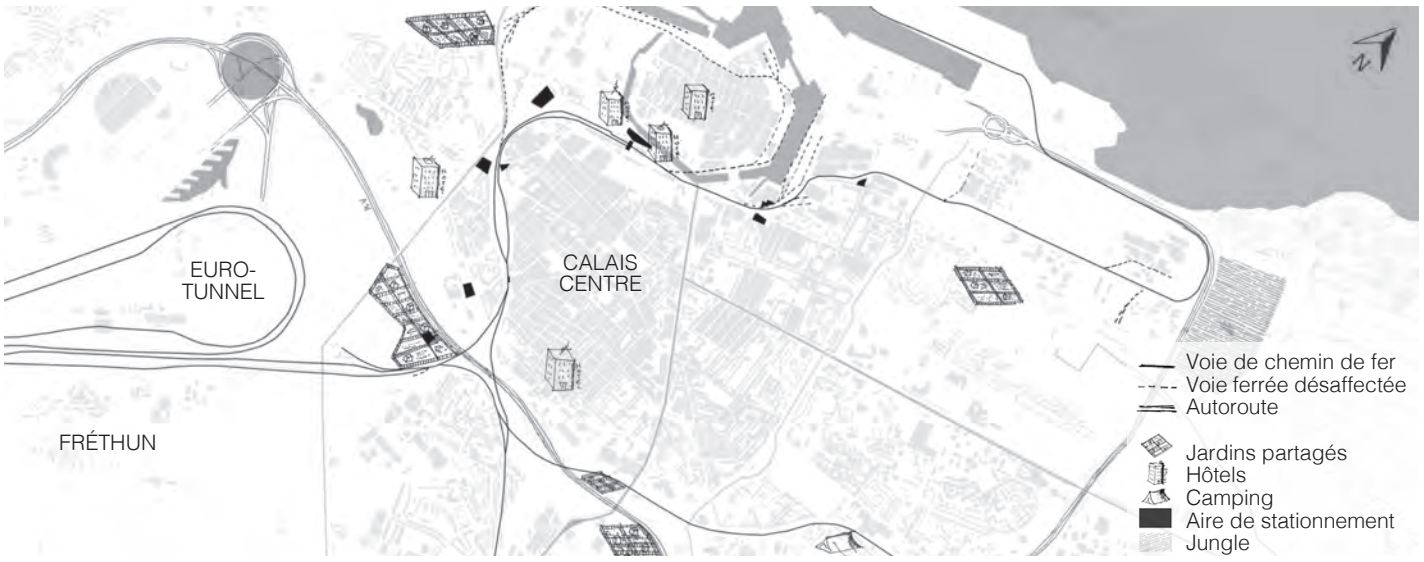


La voie ferrée, une structure linéaire rythmée par des espaces dédiés aux habitats temporaires

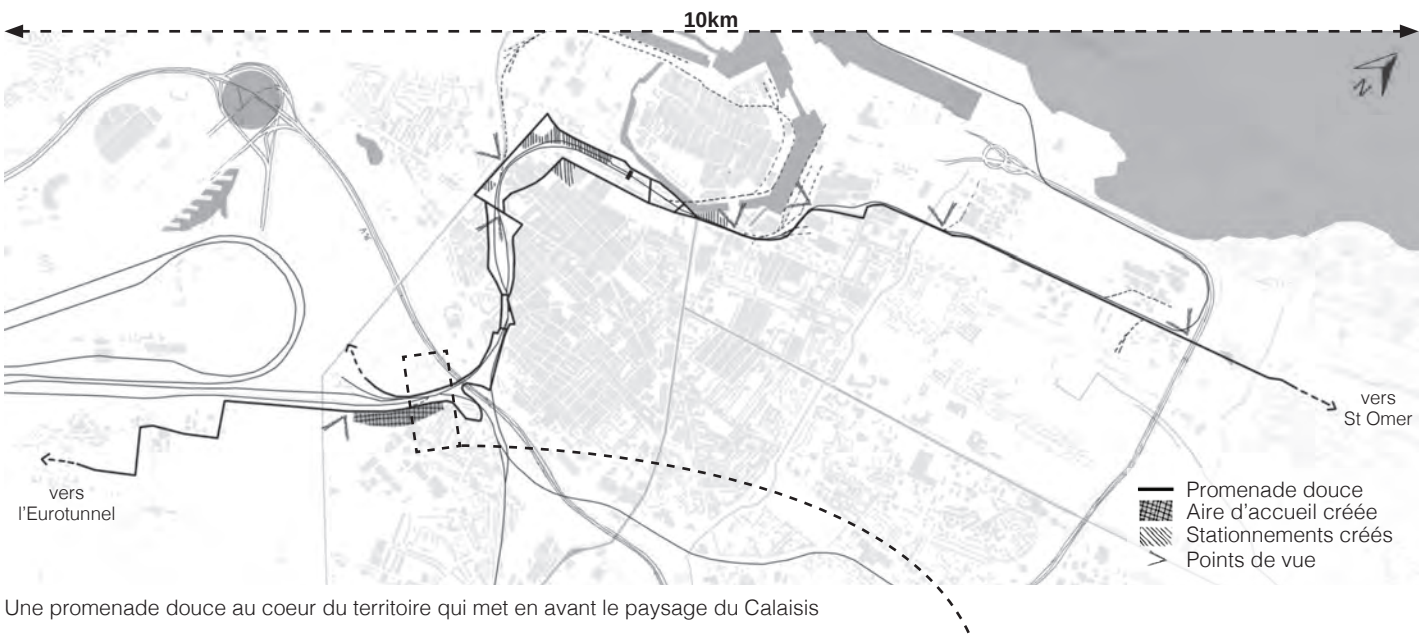


Une promenade douce au coeur du territoire qui met en avant le paysage du Calaisis

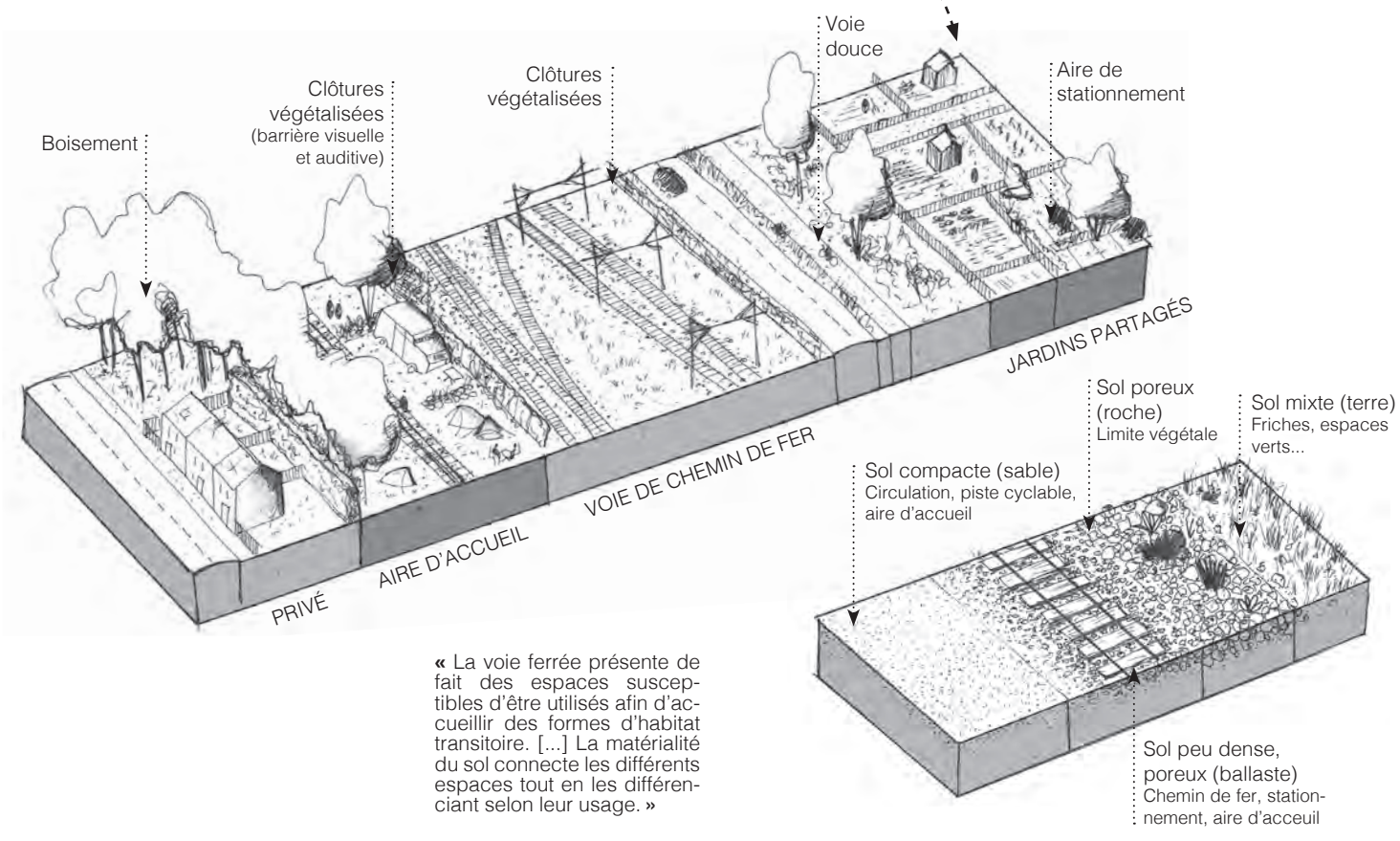


**«** La voie ferrée présente de fait des espaces susceptibles d'être utilisés afin d'accueillir des formes d'habitat transitoire. [...] La matérialité du sol connecte les différents espaces tout en les différenciant selon leur usage. **»**

**Accompagner et anticiper les phénomènes de migration et de jungle**

L'aménagement du territoire et du paysage doit viser à mieux accueillir toutes les populations, qu'elles soient ici en tant qu'exilés de guerre, réfugiés politiques ou migrants économiques. Il faut ainsi accompagner la jungle actuelle mais aussi anticiper les migrations, sans les combattre, afin de proposer des espaces dédiés aux « nouvelles » formes d'habiter. L'habitat provisoire et précaire n'est d'ailleurs pas une anomalie dans le territoire : il constitue, particulièrement dans le Calaisis, une fonction urbaine à part entière, à planifier au même titre que d'autres.

**La voie ferrée, territoire du transitoire au coeur du Calaisis**

La jungle s'inscrit dans une dynamique d'habitats temporaires voire précaires déjà présente sur le territoire qui marquent le paysage du Calaisis : campings, cabanes de plage, hôtels bon marché, aire d'accueil des gens du voyage et jardins ouvriers installés sur les friches ferroviaires. Territoire le long duquel ces formes d'habitat temporaire se concentrent dores et déjà, la voie ferrée longe par ailleurs des espaces susceptibles d'être utilisés afin d'accueillir des formes d'habitat transitoire. De plus, elle passe au cœur de Calais, maille le territoire et offre une opportunité de développement et de connexion. Les migrants l'ont bien compris, qui marchent le long des voies désaffectées pour se rendre de la zone industrielle des dunes au centre-ville. Dans l'optique de développer cette connexion, je propose à la Ville de Calais d'intégrer dans son tissu bâti une trame verte urbaine le long de la voie ferrée en végétalisant les clôtures par des plantes ornementales ou comestibles. Accompagnée d'une promenade douce, elle permet de relier divers espaces, d'embellir la ville et de mettre en valeur le patrimoine du territoire par des points de vue sur le paysage. Enfin, la continuité se poursuit au sol par la réutilisation du ballast du chemin de fer : avec un jeu de densité et de granulométrie, la matérialité du sol connecte les différents espaces tout en les différenciant selon leur usage. Dans un second temps, en développant le phénomène de l'habitat temporaire déjà présent sur le territoire, je propose de créer des parkings relais autour de la voie ferrée, afin de libérer le centre-ville, et d'aménager une aire d'accueil innovante. Celle-ci, placée dans « l'espace du transitoire » de la voie ferrée, reprend les réglementations en vigueur tout en étant intégrée dans le paysage et en prenant en compte le mode de vie des nomades. En définitive, mon projet veut modifier l'image négative des pratiques d'habitat temporaire, qui, aménagées d'une certaine façon, peuvent être vectrices d'aménité et motrices de développement.

Dans un pays où la politique d'accueil est peu développée, la mise en oeuvre d'un tel projet est plausible mais peu probable. Pourtant, le corridor et la promenade que ce projet installe au cœur de Calais servent aussi bien les habitants que les nomades. Lieu de transition par définition, la voie ferrée crée un couloir de migration propice à toutes les espèces, quelles soient végétales, animales ou humaines.

# Les accotements autoroutier : des espaces vécus

*Mathilde Quéré*

Les phénomènes de jungle ont malheureusement peu de chances de disparaître dans les prochaines années. Dans l'attente, il convient, pour éviter les cas de massification tels que ceux qui s'observent à Calais, d'ouvrir des territoires plus larges, où l'habitat précaire pourra trouver quelques ressources et voisiner au mieux avec la ville. En observant les logiques d'implantation de la jungle de Calais, j'ai cherché à comprendre en quoi elle nous renseigne sur ce que pourrait être ce territoire d'accueil.

**Territorialité des jungles**

Les jungles s'implantent en fonction de quelques critères tels que la proximité d'un accès à l'autoroute, l'éloignement relatif vis-à-vis d'une agglomération, la faible appropriation du terrain concerné. Si on croise ces critères, on met en évidence un vaste territoire, structuré par l'autoroute. La présence de Jungle vient éclairer un territoire méconnu, et questionner son statut.

Souvent mal ou pas entretenu, ces territoires des abords autoroutiers ont un statut ambigu. Il n'est pas facile de savoir à qui ils appartiennent, même dans les services exploitant les infrastructures. Par ailleurs, les parcelles qui le constituent sont peu accessibles. La carte que j'en ai produit tente d'identifier autour de Calais un véritable anneau vert de respiration. Elle en relève les qualités principales : sa trame végétale, son réseau hydraulique, connecté au réseau des watergangs,  mais aussi les usages sociaux qui s'y sont implantés.

Cette carte devrait être accompagnée d'un cahier de préconisations pour la gestion de ces espaces à destination du ou des services compétents. En effet, conforter les qualités de ce territoire ne suppose pas de travaux d'aménagement lourd, mais relève plutôt du quotidien d'une gestion adaptée, par fauchage et élagage, réalisés avec l'outillage propre aux services techniques. Ma démarche relève donc plutôt  d'une planification connectée à des programmes en cours tels que les trames vertes et bleues.

Un tel projet ne manquerait pas d'arguments. Il embellirait à moindre frais les abords de la ville, il compléterait sa trame verte, il rationaliserait les interventions des services exploitants. Mais il nécessite deux pré-requis qui sont loin d'être acquis. Le premier est la clarification de la structure foncière : comment intervenir sur des espaces dont on ne sait à qui ils appartiennent? Le second est que la structuration, notamment végétale et topographique, de ces lieux permettent de mettre en co-présence des usagers aux intérêts souvent conflictuels, riverains et réfugiés par exemple.

Des lieux vécus et entretenus

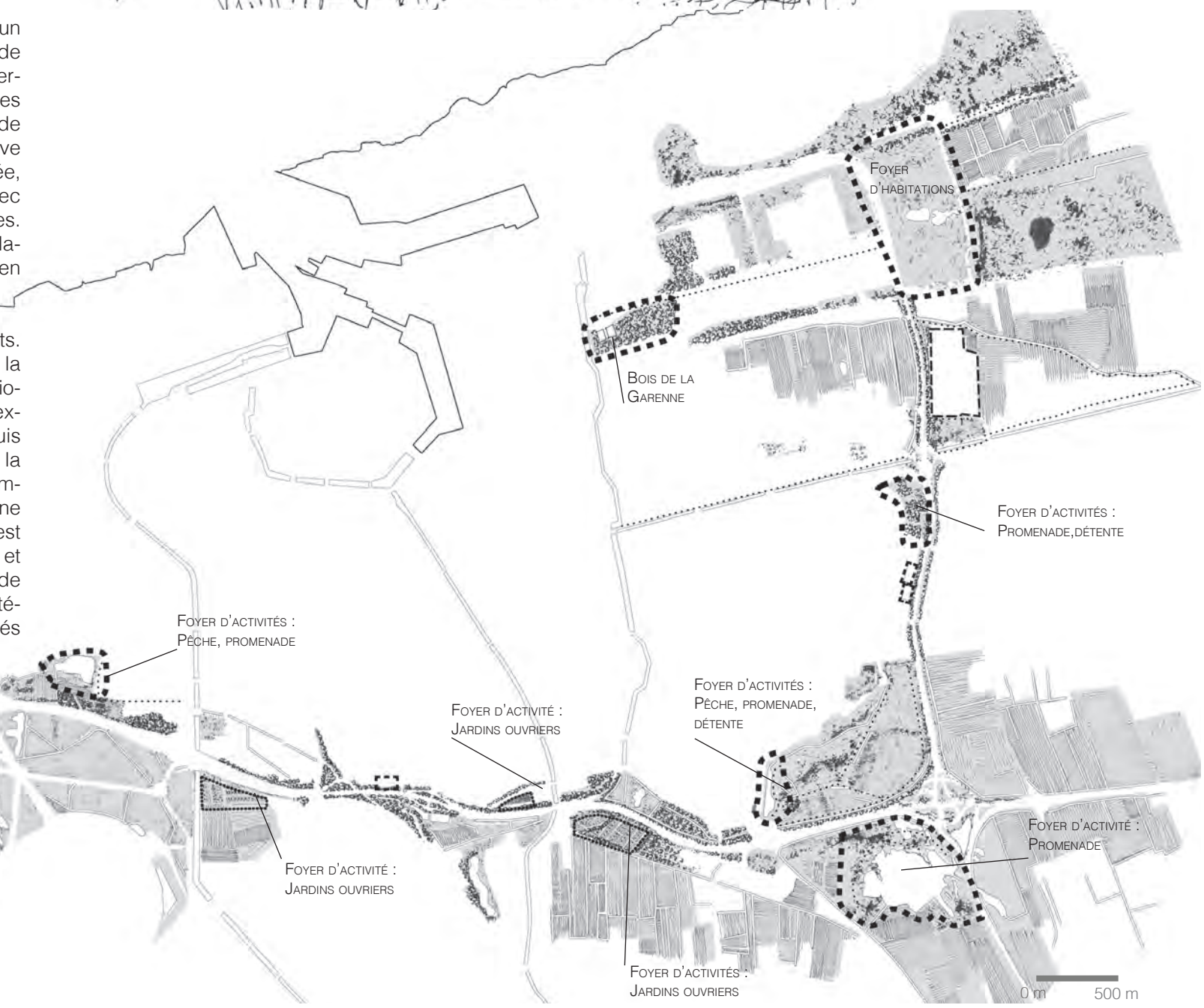

# L’Espace Boisé Classé (EBC) des Garennes ensauvagé

*Charlotte Follet*

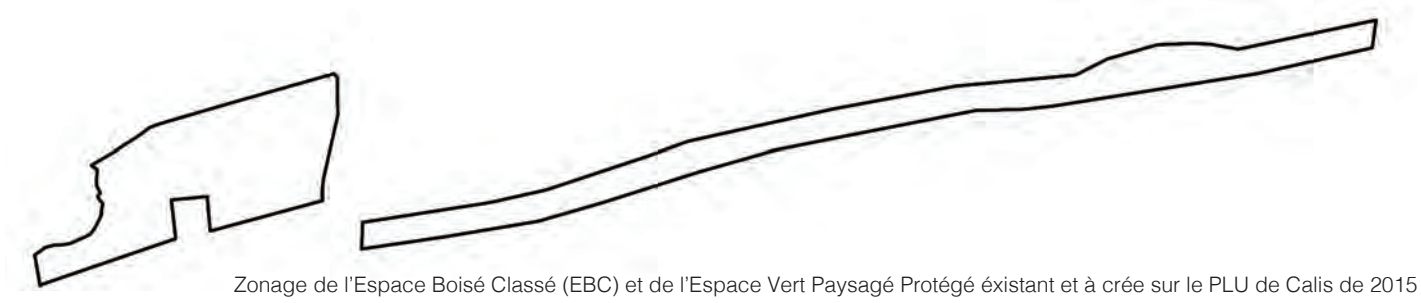

Zonage de l’Espace Boisé Classé (EBC) et de l’Espace Vert Paysagé Protégé éxistant et à crée sur le PLU de Calis de 2015

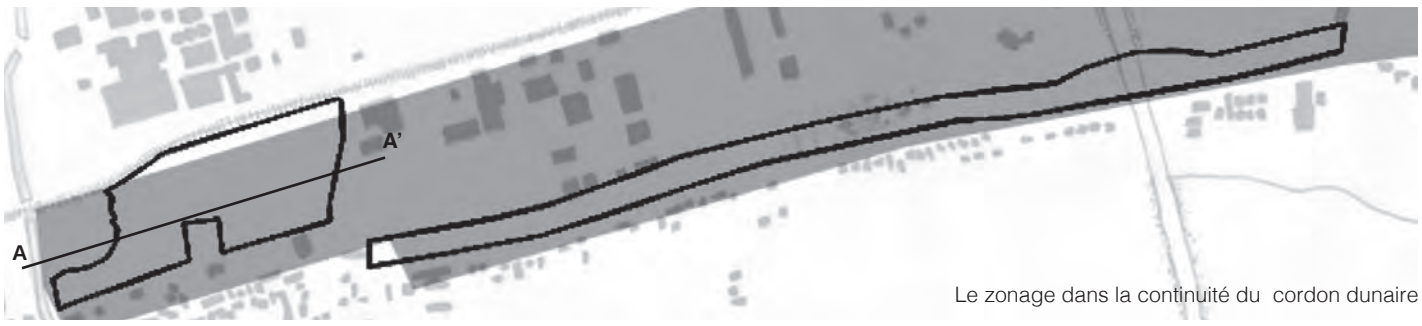


Le zonage dans la continuité du  cordon dunaire

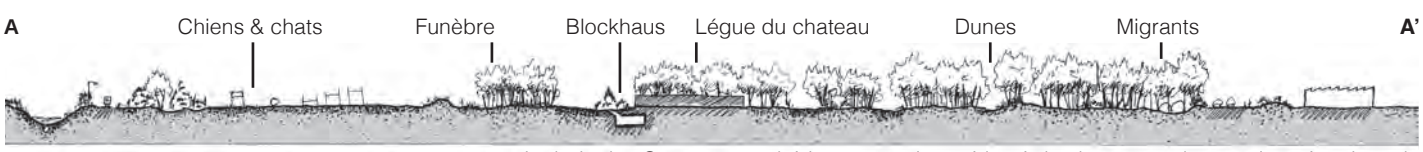


Le bois des Garennes, un héritage empoisonné lesté de charges et de pressions émotionnels

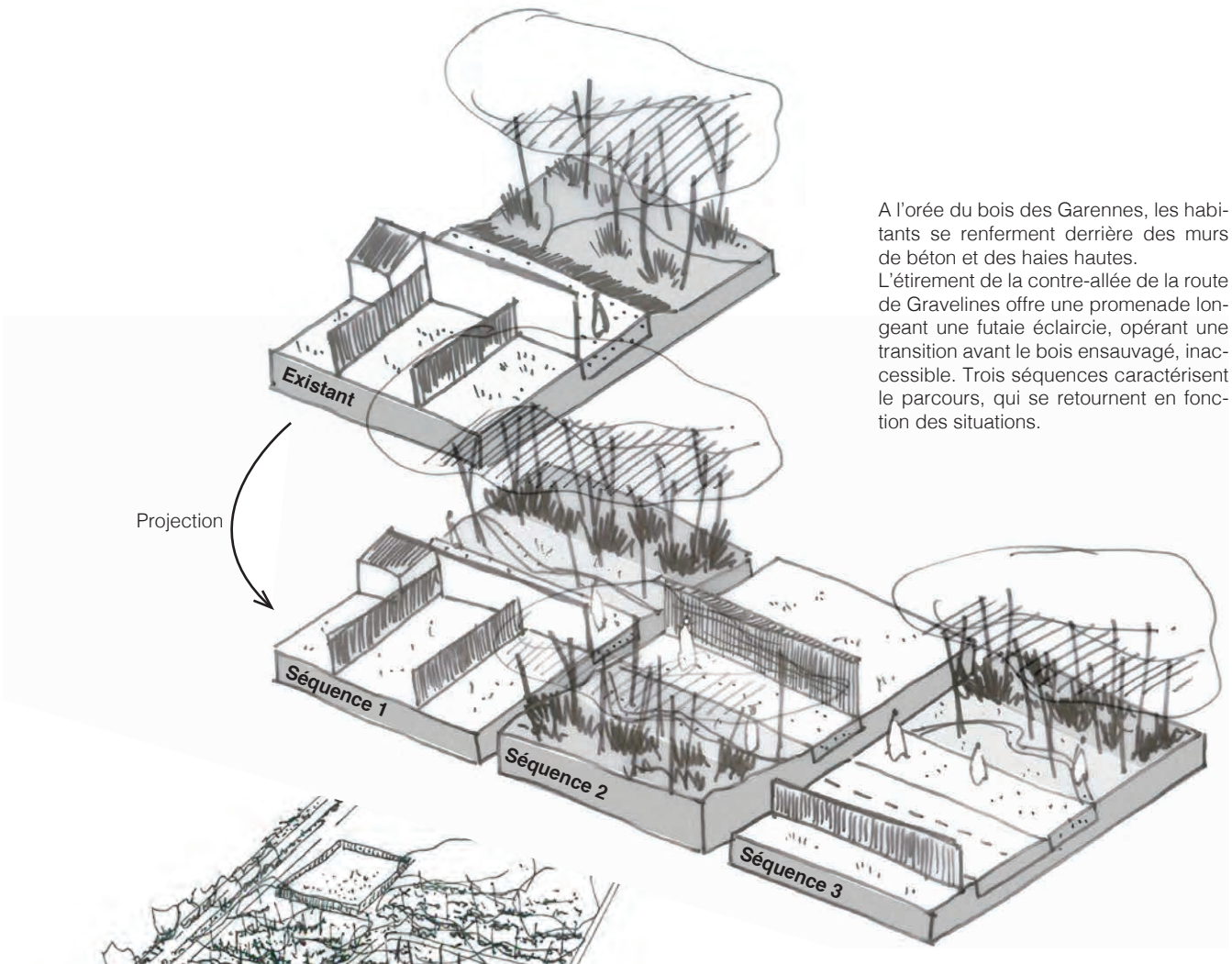


A l’orée du bois des Garennes, les habitants se renferment derrière des murs de béton et des haies hautes.
L’étirement de la contre-allée de la route de Gravelines offre une promenade longeant une futaie éclaircie, opérant une transition avant le bois ensauvagé, inaccessible. Trois séquences caractérisent le parcours, qui se retournent en fonction des situations.

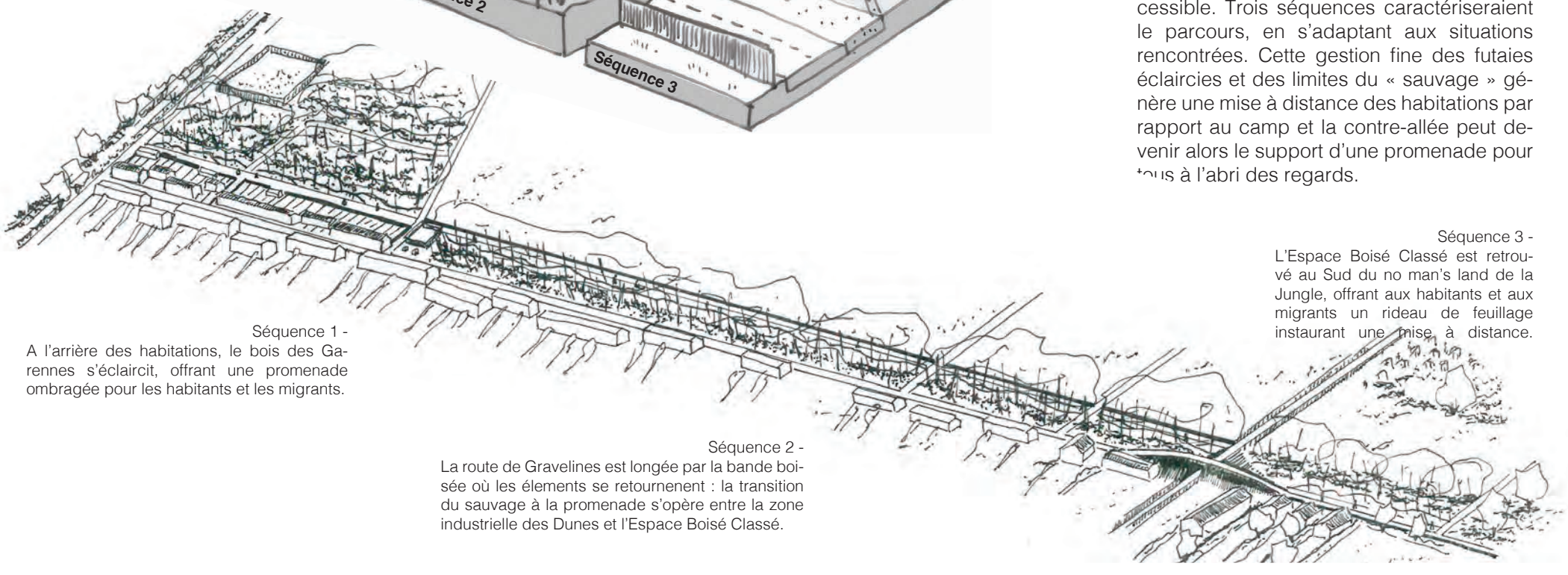

Séquence 1 -
A l’arrière des habitations, le bois des Garennes s’éclaircit, offrant une promenade ombragée pour les habitants et les migrants.

Séquence 2 -
La route de Gravelines est longée par la bande boisée où les élements se retournenent : la transition du sauvage à la promenade s’opère entre la zone industrielle des Dunes et l’Espace Boisé Classé.

Séquence 3 -
L’Espace Boisé Classé est retrouvé au Sud du no man’s land de la Jungle, offrant aux habitants et aux migrants un rideau de feuillage instaurant une mise à distance.

**Cicatrisation**
La situation actuelle des réfugiés sur le territoire ne peut être pérenne. Je pense que la jungle ne pourra perdurer que dans le cadre d’un camp, que j’imagine installé à son emplacement actuel. Mais il faut aussi se soucier des calaisiens, des riverains en particulier, dont le rapport aux espaces hier investis par les jungles ne sera plus jamais le même.

**Sauvage**
Avant d’occuper le site de la Jungle de Calais, les migrants étaient dispersés dans plusieurs lieux dans et autour de la ville. Ces espaces conservent des traces de leur passage. Ils se trouvent chargés d’un imaginaire nouveau, celui du sauvage. C’est le cas du Bois des Garennes et de la bande boisée qui longe la route de Gravelines. Ici, une requalification classique par les pouvoirs publics et une simple réappropriation par les habitants semblent difficiles. Les riverains se sont renfermés chez eux, derrière des palissades en béton et des haies hautes. Cette fermeture renforce la limite entre l’habité et le sauvage.

**Espace Boisé Classé**
Or, ce statut de coupure était déjà inscrit dans le Plan Local de l’Urbanisme (PLU) de Calais, qui classe le bois des Garennes en zone naturelle et forestière à protéger, ou « Espace Boisé Classé » (EBC). Il s’agissait alors de dresser un mur vert entre les quartiers résidentiels et la zone industrielle. L’EBC s’étire jusqu’au cordon dunaire, englobant le bois, une bande de friches le long de la route de Gravelines et le Sud de la Jungle. La brutalité de ce zonage paysager anticipe et crée les conditions de l’ensauvagement qui me semble s’imposer ici.
L’ensauvagement homogène de l’ensemble permettra d’affirmer la continuité de l’EBC selon une logique de trame verte entre la zone dunaire et le centre-ville. Déjà, une contre-allée, parallèle à la route de Gravelines, se dessine entre la jungle et le bois des Garennes, préfigurant une promenade dont le traitement doit préserver l’effet de coupure transversale tout en sécurisant son usage. Pour ce faire, la futaie en formation serait éclaircie en lisière de la promenade, opérant une transition avant le bois ensauvagé, inaccessible. Trois séquences caractériseraient le parcours, en s’adaptant aux situations rencontrées. Cette gestion fine des futaies éclaircies et des limites du « sauvage » génère une mise à distance des habitations par rapport au camp et la contre-allée peut devenir alors le support d’une promenade pour tous à l’abri des regards.

# Réactiver un paysage refuge

*Emilie Gruit*

Le phénomène des jungles résonne avec le paysage mouvant et instable du Calaisis, un territoire dont la géographie et l'histoire sont ceux d'une transition, d'une instabilité : instabilité de la frontière nationale, du trait de côte, des dunes. Un tel territoire n'est habitable qu'au moyen de points de repères, de jalons rassurants : digues, remparts, huttes surélevées et bunker fixant l'horizon informe. Pour le migrant, il s'agit de trouver un refuge, point fixe qu'il rencontrera tout le long de son itinérance. Comment retrouver de tels refuges dans les paysages de son parcours?

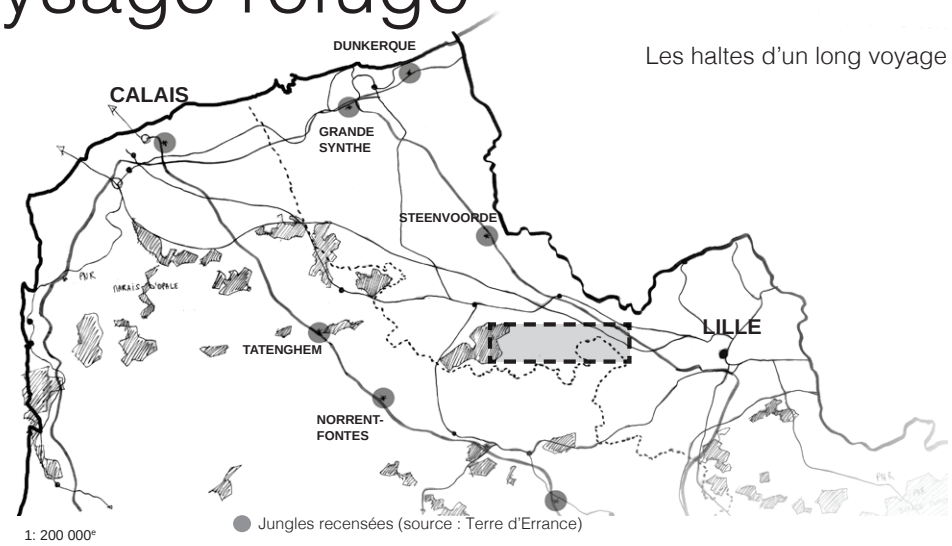

1: 200 000e

Jungles recensées (source : Terre d'Errance)

Les haltes d'un long voyage

## Accroitre l'aménité du paysage

L'inventaire des jungles montre qu'elles ne se forment pas seulement sur la côte mais jalonnent l'intérieur des terres. En faisant l'expérience de la marche sur un territoire rurale entre Armentières et Hazebrouck, accessible en train, je teste les opportunités d'accueil offertes par le paysage. Le parcours traverse des paysages variés afin d'augmenter les chances d'y trouver des lieux d'aménité et d'accueil. Lors de cette marche expérimentale, je me suis confrontée à l'impossibilité de pouvoir m'arrêter. Exposée parfois à un soleil écrasant, aux vents dominants et visible de tous, ces lieux devenaient oppressants, le parcours fatiguant.

Comment parvenir à restaurer des espaces de refuge dans le paysage? Les politiques de cadre de vie, financées par les collectivités territoriales, par exemple le projet de forêt régionale porté par la Région, peuvent être un support, tout comme la gestion cynégétique du paysage, qui favorise boisements et clairières. La politique agricole commune (PAC) constitue un autre appui quand elle impose aux agriculteurs de laisser une bande enherbée d'une largeur de quelques mètres le long des fossés. Ces supports de cheminement permettraient de marcher plus facilement et en sécurité à travers les grands champs, entre deux villages, le long de la route, prolongeant aussi les GR. Ils favoriseraient aussi l'implantation de haies bocagères, et la reconnexion de vestiges de boisements.
Le repérage de ces opportunités s'est accompagné d'une modélisation d'un refuge idéal. Le bois est vite apparu comme la structure parfaite. Il se fond dans le paysage, dans la trame des chemins qui y donnent accès discrètement. Il est nourricier, fournit du petit bois de chauffage, protège du vent, du soleil, des vues, tout en maintenant sous certaines conditions une bonne perception de l'horizon.

Deux pré-requis incertains s'imposent pour qu'une telle démarche soit enclenchée. Il faut que le modèle proposé anticipe au mieux les éventuels conflits d'usage, et que les agriculteurs soient impliqués.

Explorer le «refuge»

Cheminer à travers les grands espaces de culture entre deux village, le long de la route

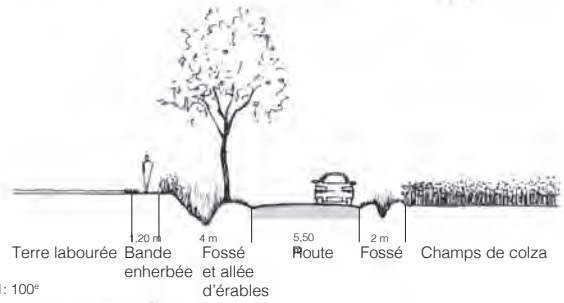

1: 100e

La bande enherbée support de cheminements, en sortie de ville près d'une route

Accès à un refuge par un chemin agricole le long d'un fossé de drainage

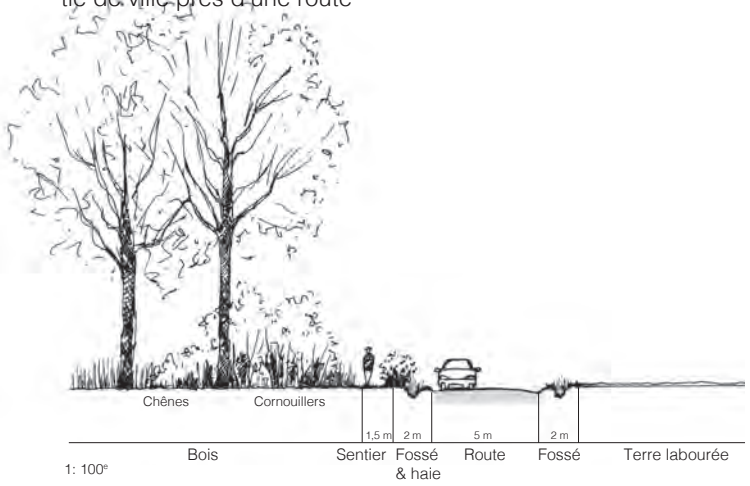

1: 100e

Accès à un refuge par un sentier isolé du passage

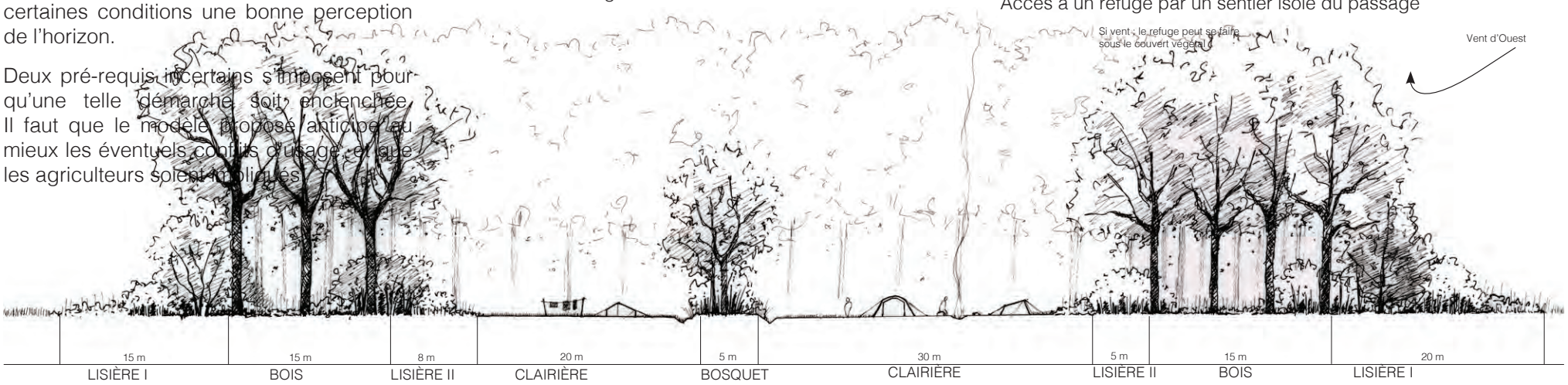

1: 200e

Creuser un feuillet pour les besoins
Réserve de chasse
Réserve faune et flore

Fossés de drainage
Si près d'un cours d'eau, possibilité de se laver
Remplir des réserves d'eau chez l'habitant pour faire la cuisine

Peuvent être réparti un peu partout, isole si plusieurs usagers

Feu : le sol peut être creusé selon les techniques
Espace suffisant par rapport à l'orientation du soleil (ombrage)

Réserve de bois pour le feu ou constructions diverses
Réserve d'arbustes à baies comestibles

Fûts suffisamment hauts pour laisser passer la lumière

Lisière plus épaisse, mélange de persistants et de caducs, isole visuellement du voisinage

# Paysage en transit

*Justine Adam*

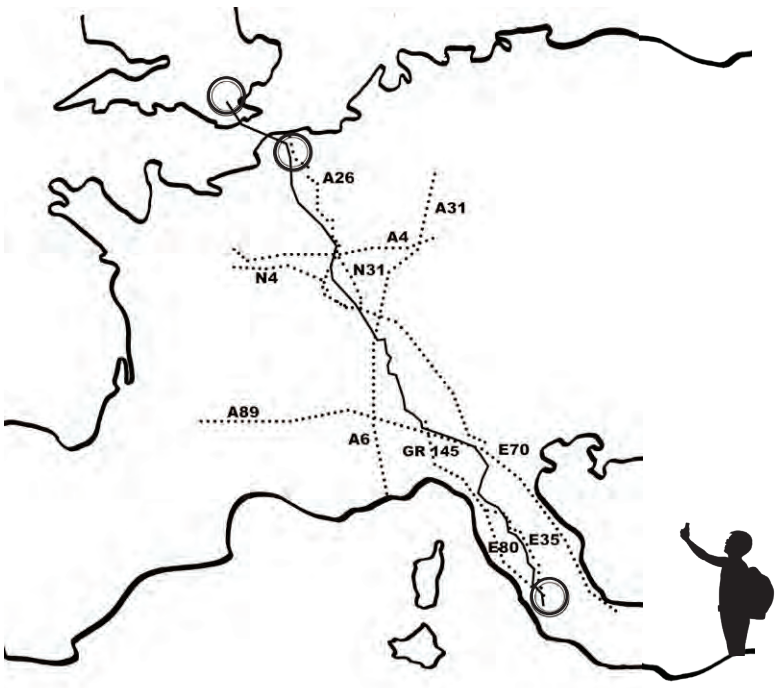


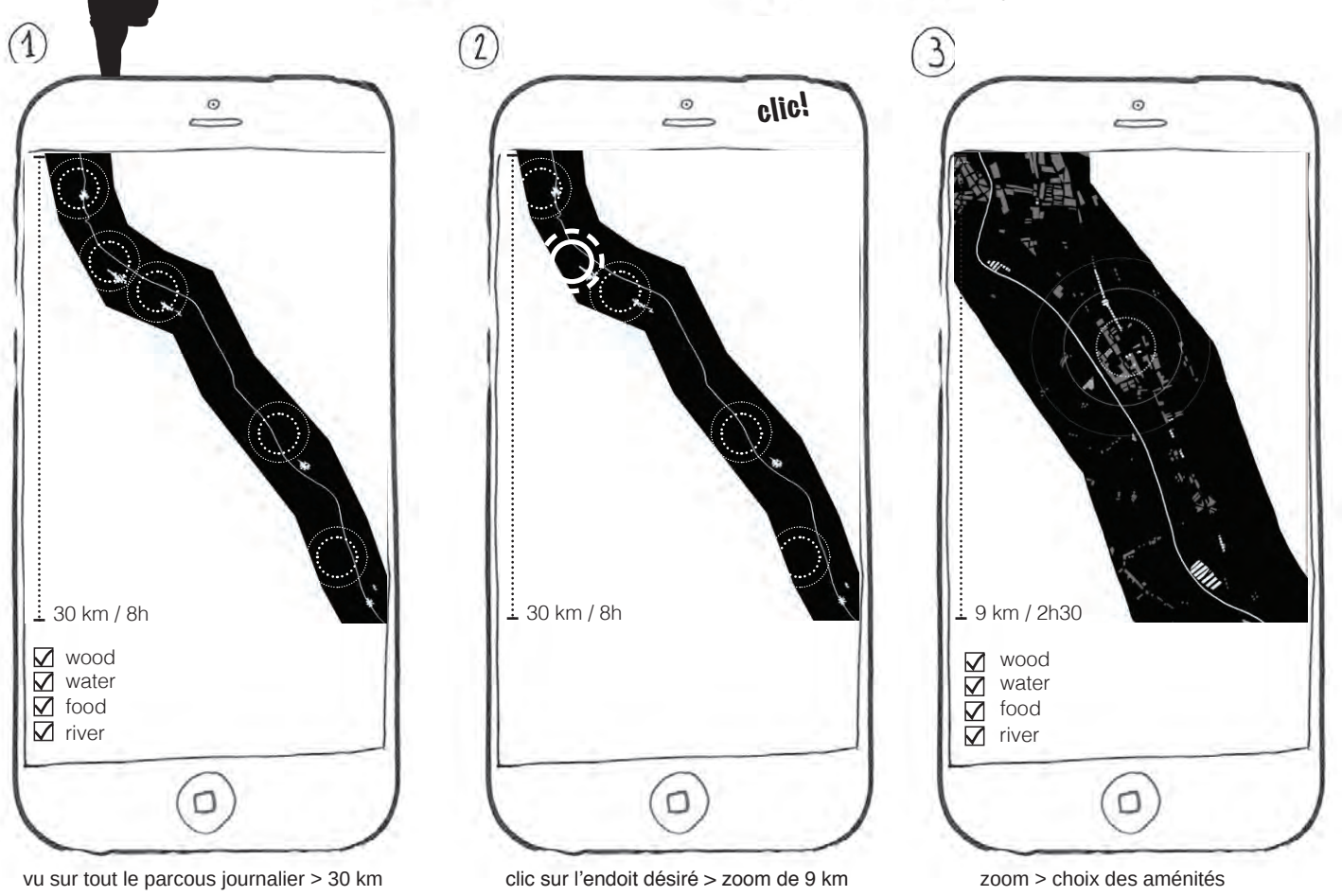


vu sur tout le parcous journalier > 30 km

clic sur l'endoit désiré > zoom de 9 km

zoom > choix des aménités

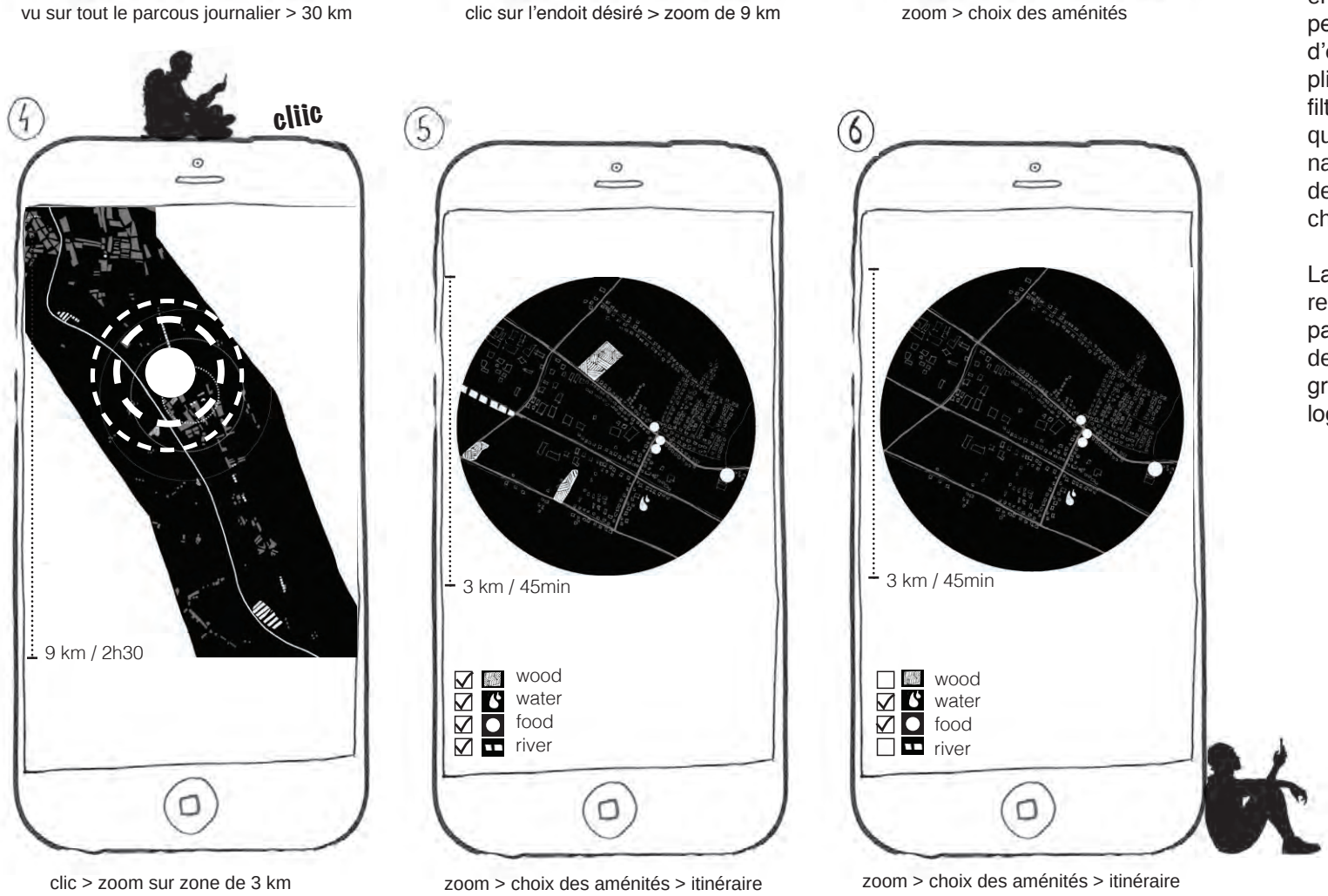


clic > zoom sur zone de 3 km

zoom > choix des aménités > itinéraire

zoom > choix des aménités > itinéraire

**Paysage en transit**

La migration est un phénomène persistant. Une part sans cesse croissante de la population mondiale fait face au fil des ans à davantage de catastrophes, qu'elles soient politiques, économiques, climatiques ou sociales. Plutôt que de nier ce fait majeur, ou de le contenir dans le clos d'un camp ou d'une jungle, je pense qu'il serait préférable de penser le territoire tout entier comme refuge potentiel. Le voyage, le transit, devient alors une manière d'être à part entière dans le paysage. Encore faut-il en outiller la pratique.

**Application paysagère**

Je me suis intéressée au trajet des migrants à grande échelle. Le paysage du migrant va au-delà de Calais, il se compose des territoires qu'il parcourt durant des mois entiers. Or, un chemin de Grande Randonnée passe par l'itinéraire des migrants, proche des grands axes routiers et des gares que les exilés empruntent pour rejoindre le Nord. Cette route pédestre pourrait être un lieu de calme, de refuge dans leur traversée.
Le smartphone est l'un des principaux outils qui accompagnent le migrant dans son voyage. Source de réconfort en gardant contact avec sa famille et en suivant les actualités, il lui permet de se replonger quelques instants dans sa vie d'avant. Pourquoi pas une application pour traverser le territoire et s'y repérer seul, y trouver son chemin et des espaces de refuge? Le paysage est riche d'aménités telles que la proximité d'une autoroute, de commerces, d'une ressource en bois, d'un point ou d'une source d'eau, à l'abri des regards. Transformées en critères paramètrés sur internet, elles permettent d'identifier un certain nombre d'espaces prédisposés à l'accueil. Cette application interprète le paysage à travers des filtres qui informent le migrant sur les lieux qui pourraient répondre à ses attentes journalières. Un code graphique distingue rapidement les différentes entités préalablement choisies.

La création d'une telle application a malheureusement dépassé mes compétences de paysagiste. Mais j'ai imaginé le squelette de cette application en élaborant une charte graphique, un protocole d'utilisation et un logiciel pour sa création, de type SIG.

# (Dé)viabiliser

*Célestine Claudon*

**Entre les grilles de Calais**

**Chaque arrivée à la Jungle clôt un long périple. Tant de kilomètres ont été parcourus et tant de frontières ont été traversées par les populations exilées. Ultime étape de leur itinéraire vers l'Angleterre, Calais voit aujourd'hui son territoire cerné de multiples et épaisses clôtures, grilles et autres murs, qui entravent la traversée clandestine de ces hommes et des femmes qui occupent le bidonville.**

**Que la jungle soit démantelée ou non, ces clôtures sont dores et déjà durablement implantées dans le paysage de Calais. Cette accumulation d'obstacles fragmente la ville en déviabilisant des secteurs entiers. Le port et le site de l'Eurotunnel sont les plus impactés de par la pression qu'ils subissent.**
**Totalement clos et hyper-contrôlés, ces sites enfermés dans leurs corsets d'acier s'introvertissent, repoussant par leurs clôtures de 4 mètres, leurs treilles serrées et leurs barbelés tout homme voulant les traverser. Au-delà du port et d'Eurotunnel, d'autres clôtures fleurissent plus ou moins honteusement dans la ville, en se succédant dans le paysage telle une dentelle de treillis soudés. Les usines de la zone industrielle des Dunes, la réserve littorale, les champs et les habitations voisines à la jungle se parent de barbelés que certains vont jusqu'à tresser à travers leur haie. Les limites s'accumulent au grès des craintes. En cherchant à combattre la Jungle, les pouvoirs publics et certains habitants parfois à juste titre craintifs rendent en réalité le phénomène plus présent que jamais sur le territoire. L'effet le plus manifeste du phénomène des Jungles sur le paysage calaisien est donc constitué par l'accumulation de ces grilles, de hauteurs variables, qui se succèdent et se superposent à l'horizon.**

**Cette transformation massive du paysage, produite au prix d'investissements lourds, génère des effets ambigus. D'une part, ces dispositifs de «déviabilisation» du territoire en bloquent les issues et en brouillent la visibilité. D'autre part, en se déroulant sur des kilomètres, les grilles creusent des perspectives que les migrants suivent comme des fils d'Ariane, et qu'ils percent à l'endroit opportun, transformant d'un seul coup ces portes fermées en tapis rouge déroulés à travers l'étendue.**

**Ce caractère ambigu des clôtures nous invite à réfléchir à leur devenir, intimement lié à la résolution très hypothétique de la «crise migratoire». S'il faut voisiner durablement avec ces grilles, si elles sont appelées à devenir un ingrédient à part entière du paysage, à quelles formes d'appropriation donneront-elles lieu?**

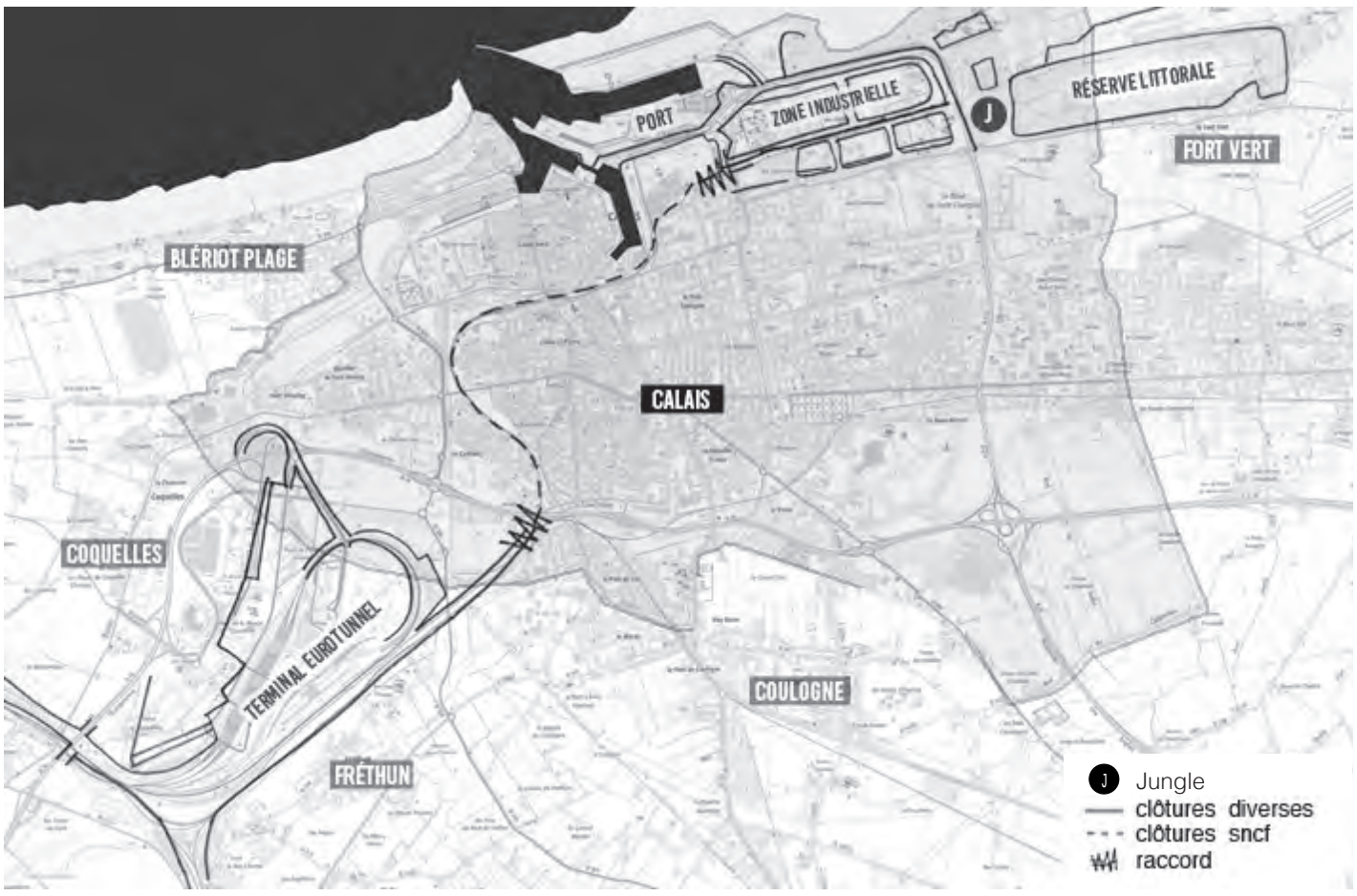


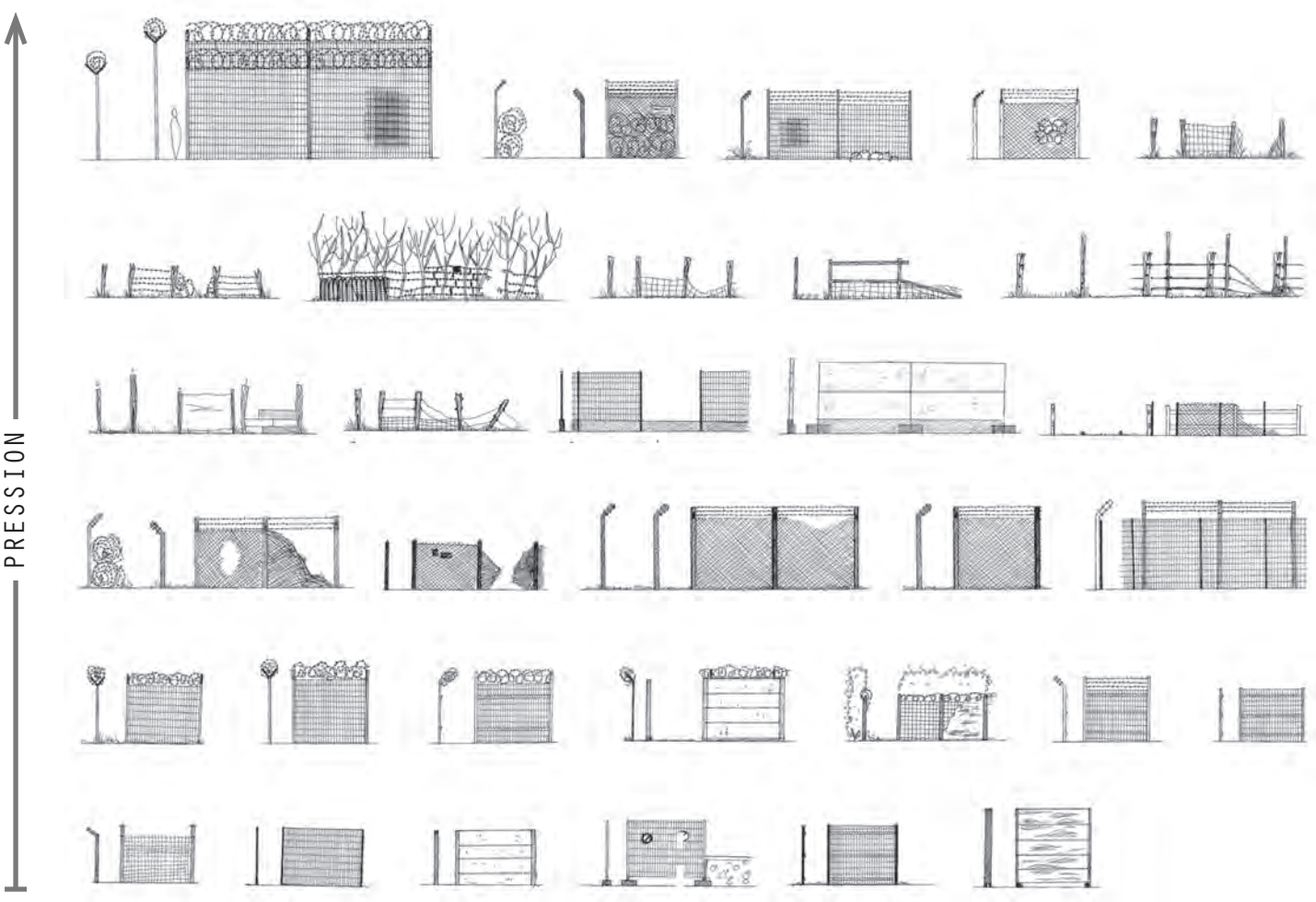


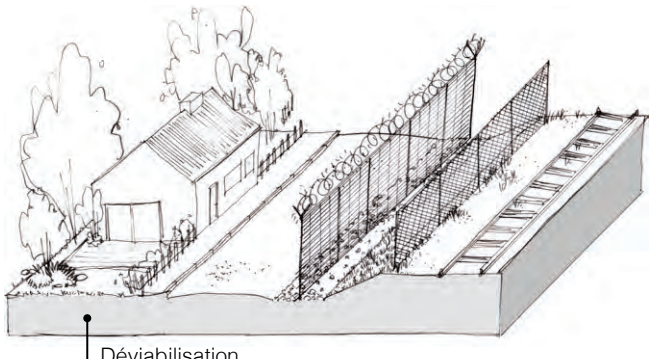

Déviabilisation
*Clôtures et vis à vis à Fréthun*

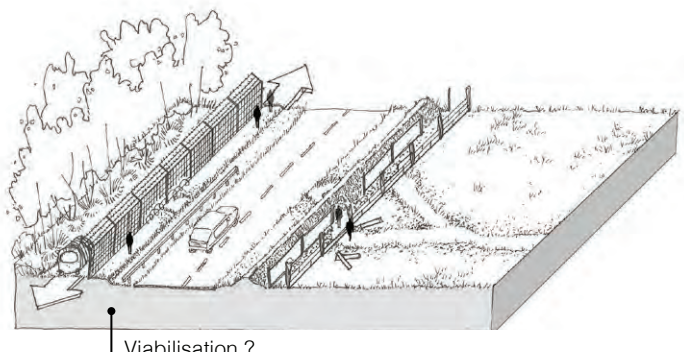

Viabilisation ?
*Clôtures support de mobilité*

légende des documents

# Dépoldériser

*Elsa Grousseau & Marie Bricout*

La côte d'Opale, un littoral mouvant

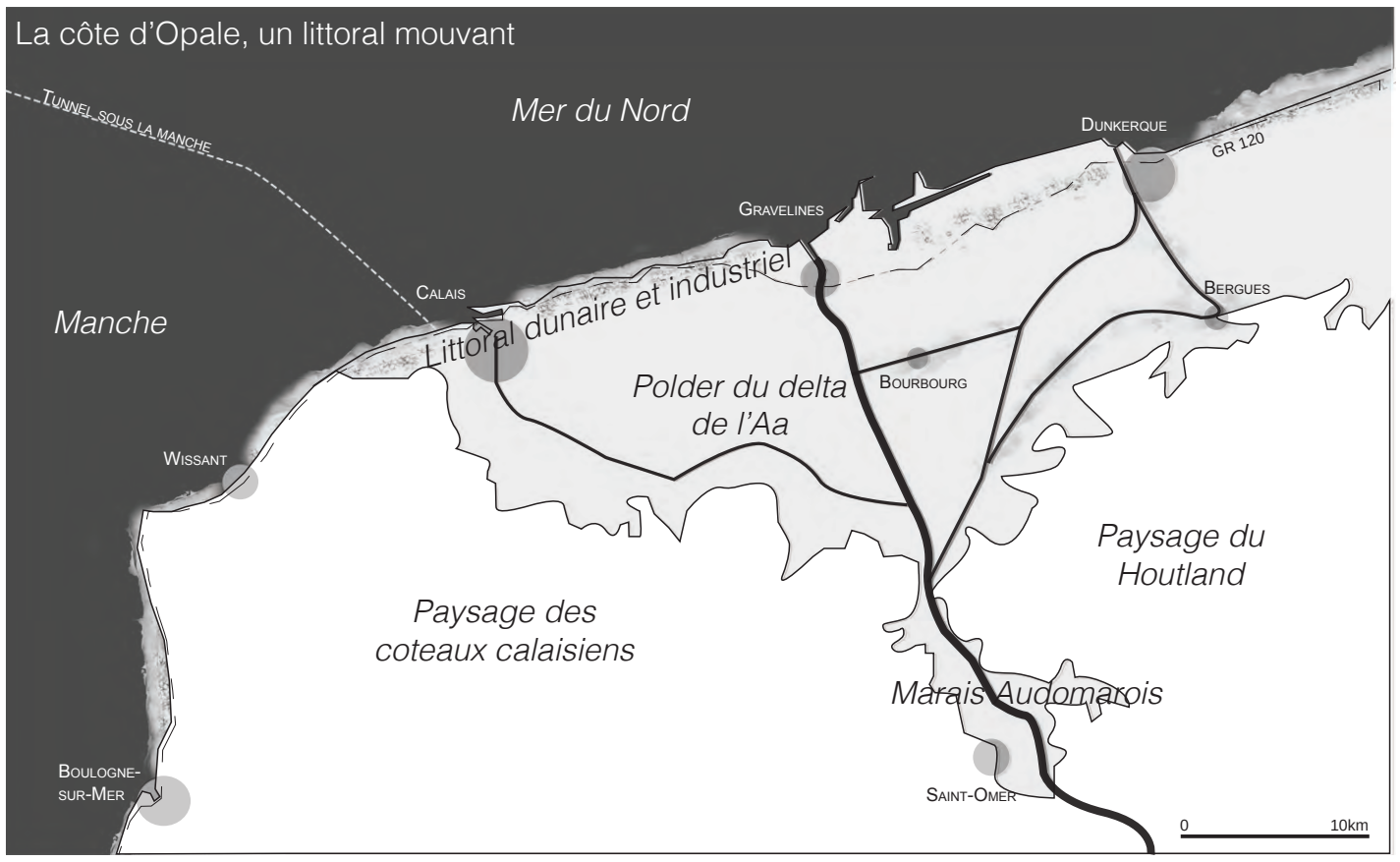


1. Un trait de côte déplacé :

2. Un trait de côte qui s'endigue et se creuse :

Cordon dunaire

Digues et ports

Inondations stratégiques allemandes

Une déviabilisation par l'eau qui profite aux écosystèmes et aux loisirs

Un GR semé d'embûches

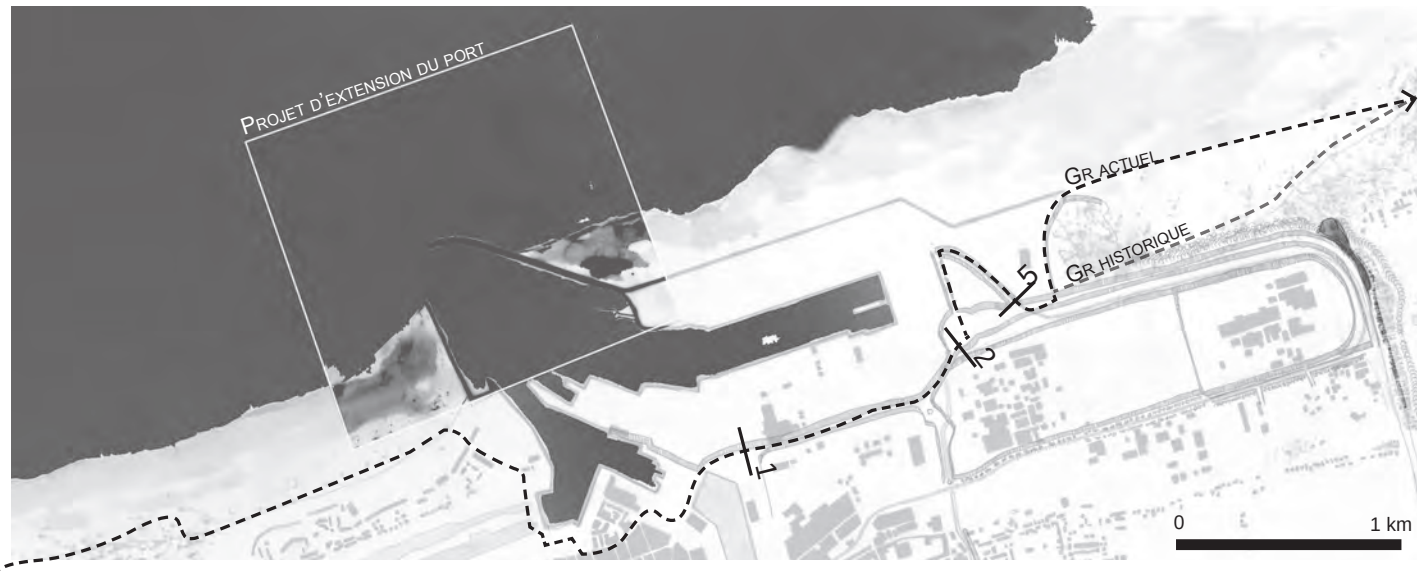

2

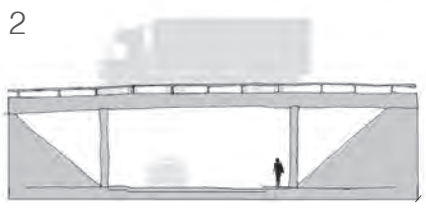

3

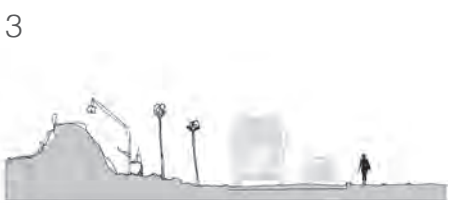

La principale caractéristique du paysage calaisien est son extrême vulnérabilité aux risques de submersion. Sous l'effet de ce que les géologues appellent la «transgression flandrienne», la mer a envahi cette vaste plaine au début de l'ère chrétienne, jusqu'au trait de côte dessiné par les premiers reliefs de l'Artois à l'Ouest et des monts de Flandres à l'Est. Il a fallu quinze siècle pour ramener la mer derrière le cordon dunaire, au terme d'une ambitieuse politique d'assèchement et d'endiguement, dont les ouvrages sont de plus en plus menacés par la montée des eaux et la «régression marine». Le recul du trait de cote est un phénomène puissant, auquel les collectivités ne savent pas toujours comment répondre, à tel point que, comme aux Pays-Bas, on parle aujourd'hui de «dépoldériser» la plaine par endroit, afin d'apaiser la pression marine. L'étonnant est que, sans le vouloir, les jungles présentes depuis 20 ans ont accéléré ce phénomène, puisque pour empêcher les migrants de se déplacer en direction du port et d'Eurotunnel, de grandes surfaces de terrain ont été volontairement inondées, les motivations policières étant parfois explicites (autour de la jungle), parfois implicites (site de la gravière du Colombier), et parfois induites (plans d'eau autour d'Eurotunnel). Cette dynamique de dépoldérisation trouve son pendant inverse dans le projet d'extension du port de Calais, impliquant le remblaiement de nouvelles surfaces marines.

Entre terre et mer, il est évident qu'une nouvelle donne se cherche. Il suffit d'emprunter le GR du littoral, qui borde la jungle, pour comprendre que les obstacles qui y ont été installés pour bloquer les migrants ne font qu'aggraver un phénomène déjà bien présent : le GR ne donne plus à vivre le paysage du littoral que très partiellement et dans des conditions précaires tant la ligne de démarcation entre la mer et la terre a été «durcie». Les dépoldérisations partielles, au contraire, dessinent de nouveaux itinéraires, plus riches, arpentant le paysage hybride d'eau et de sol sec qui s'invente ici, et au sein duquel la jungle constitue un temps fort, avec ses groupements autour du plan d'eau.

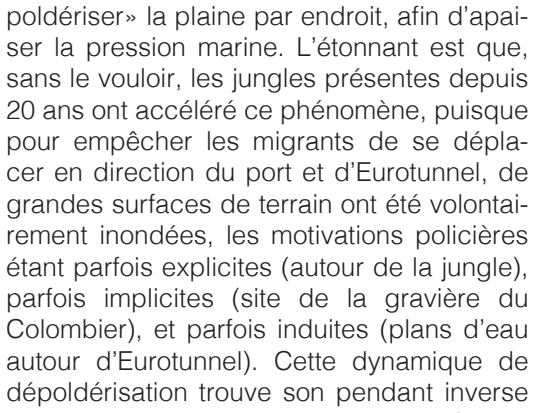


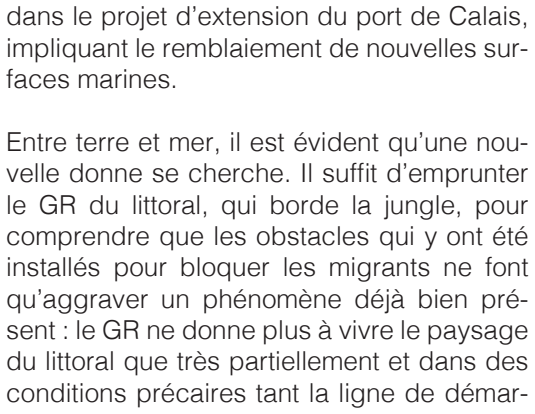

# La clôture, un vestige support de vie

*Célestine Claudon*

**Planifier les Jungles est peu concevable, mais il me parait essentiel d'accompagner leur implantation là ou elles se dressent, et d'en gérer l'impact sur le territoire et sur les populations locales. Pleines de vie mais reflets de toute la misère qu'incarnent les migrations, ces jungles doivent à terme disparaître. L'enjeu essentiel est alors d'accompagner cet «après Jungle». En considérant que la Jungle sera démantelée, le territoire de Calais restera toutefois marqué de sa présence.**

**S'implantant dans les grandes plaines agricoles et marécageuses du Calaisis, le site d'Eurotunnel demeure le plus ceinturé de la ville. Déployées sur des kilomètres, ses grilles offrent un maillage vierge sur lequel se tisse une vie végétale, animale et humaine. Dans l'épaisseur des treillis, les premières adventices qui s'installent transforment dores et déjà le défilé des grilles en treille végétale. Un paysage est en train de pousser, un « corridor écologique » en filigrane, transformant la clôture en un élément fonctionnel du réseau écologique et social. Préservées en leur état initial entre Coquelles et l'entrée du terminal, les hautes clôtures blanches de quatre mètres dessinent depuis la ville un horizon brumeux évoquant étrangement les falaises des cotes anglaises! Les espaces clos qui jouxtent le terminal constituent quant à eux des paysages ensauvagés de déprise, dont les grilles seraient l'écrin. Dans la plaine agricole, la végatalisation continue de grands linéaires de clôtures soulignera demain le paysage des parcelles cultivées. Le choix d'essences au feuillage automnal ou aux floraisons variées, créerait des événements colorés linéaires au fil des saisons. Au contraire, d'autres treilles seraient végétalisées ponctuellement à l'image d'un tulle de dentelle sur lequel viendrait se broder un ensemble de motifs floraux. Au plus près des habitations, les clôtures pourraient être support d'appropriation de la part des riverains, atténuant l'impact visuel de ce treillis austère. Envisagée comme écran antibruit, la clôture protègera le voisinage des nuisances sonores dues au passage des trains. A proximité d'espaces dénaturés, les linéaires de grilles pourraient supporter des haies, compensant les paysages bocagers dégradés par les déboisements récents. A proximité des friches et des sites de jardins familiaux tout proches, les clôtures pourraient accueillir des cultures potagères qui installeraient dans l'épaisseur de ces espaces délaissés, des jardins partagés.**

**La réappropriation collective des terrains piétinés, des secteurs clôturés, et des quartiers désertés que la Jungle a générés participera à la cicatrisation du Calaisis et de ses habitants. A proximité du site d'Eurotunnel, la colonisation des clôtures participerait à la restauration de paysages fortement fragmentés. A Berlin, le mur a été conservé, par endroits, et reste une trace plus ou moins active du paysage urbain. Il n'y a pas de hiérarchie dans l'inacceptable. Que voudrait dire « faire table rase du mur de Calais » ?**

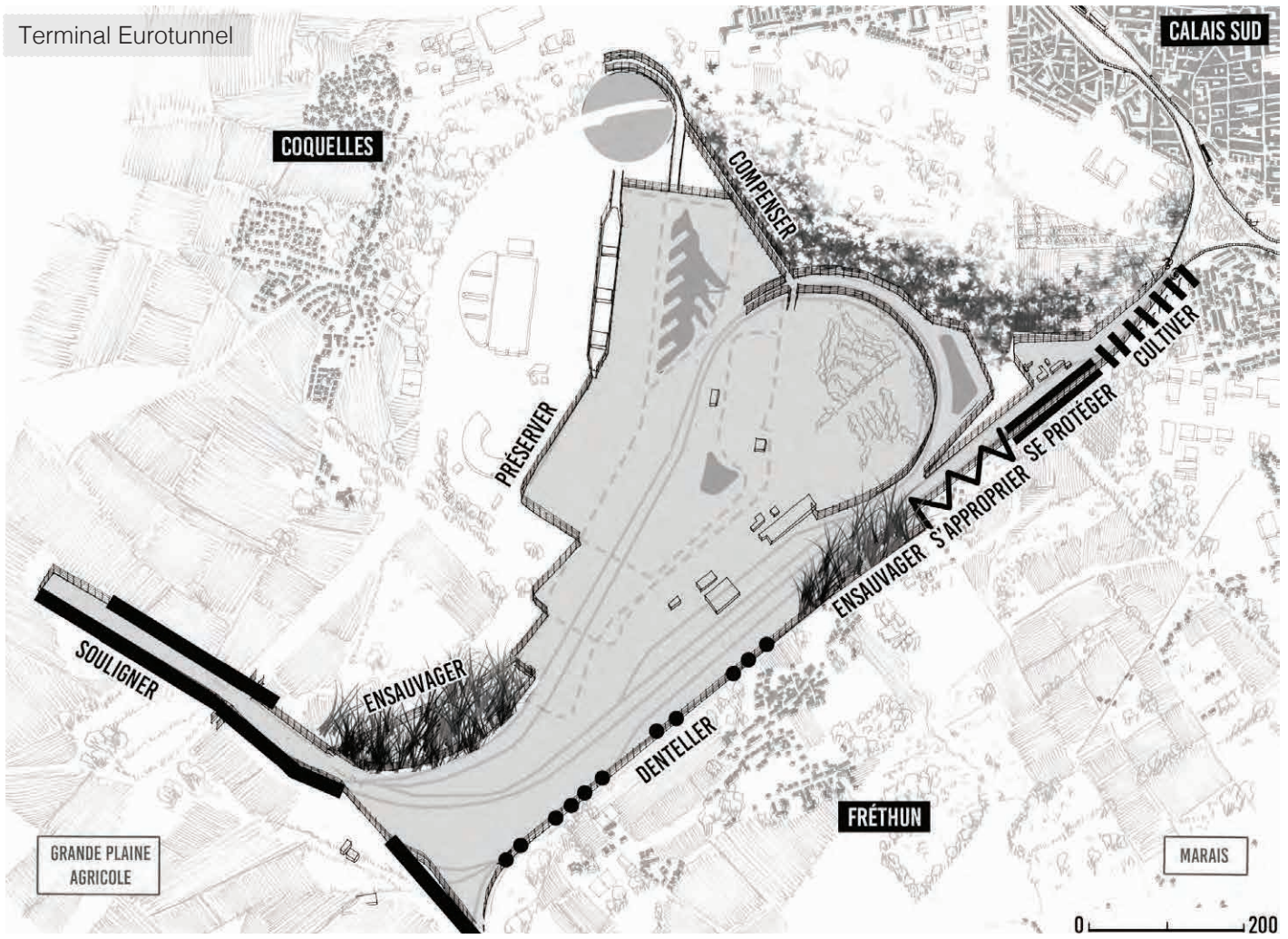


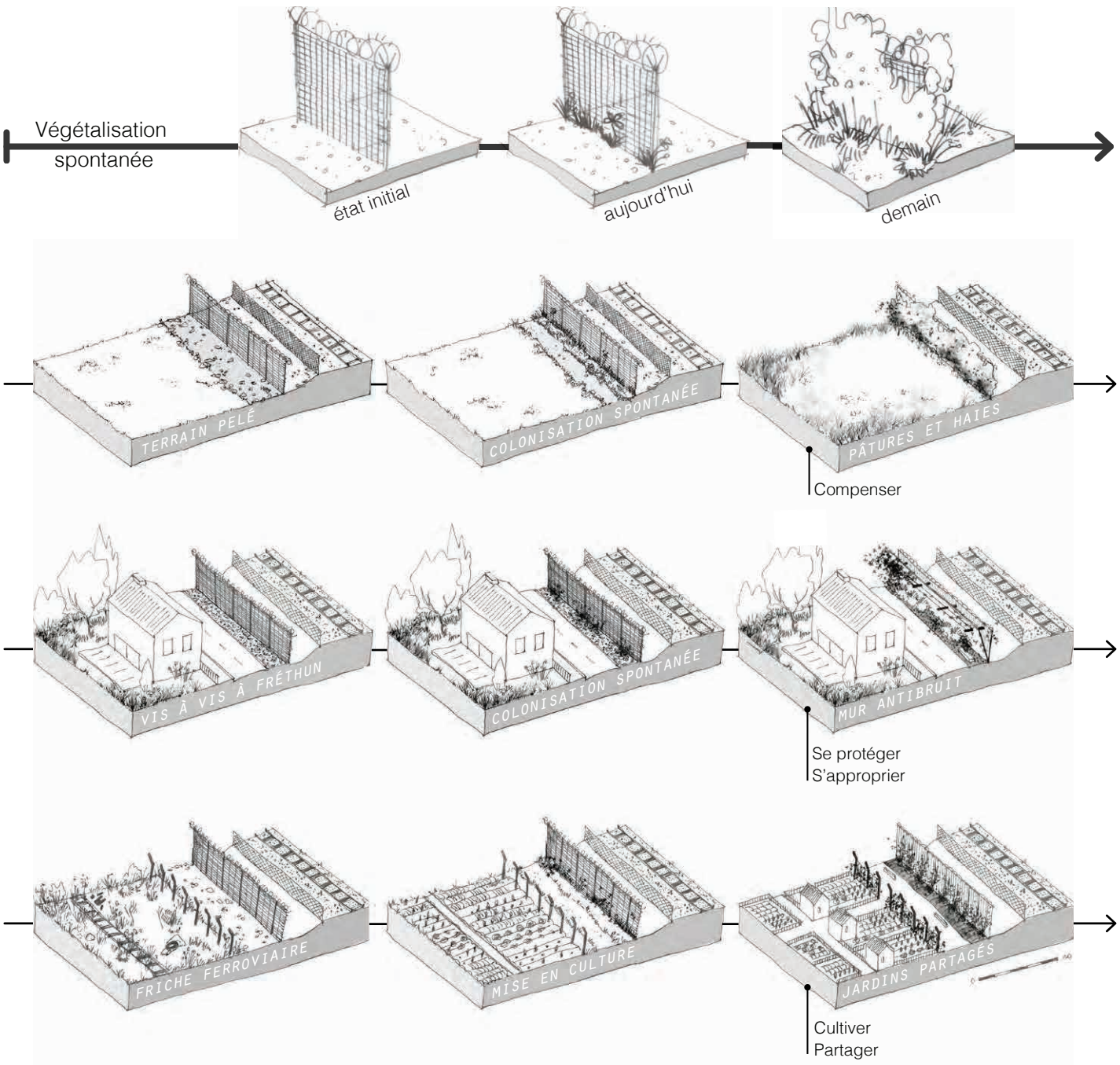

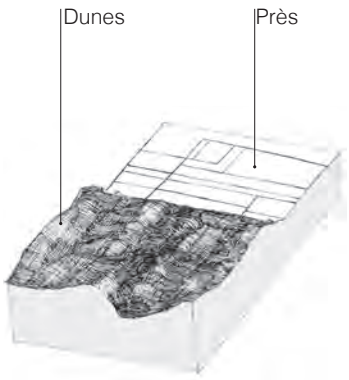


Etat initial, Années 1960.

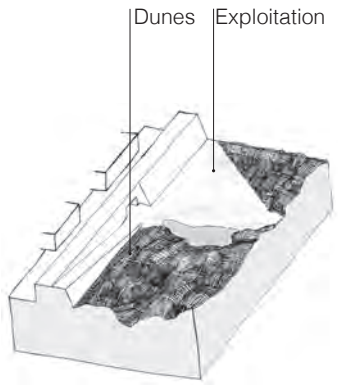


Ancienne carrière de graviers.
Années 1980 -1990.

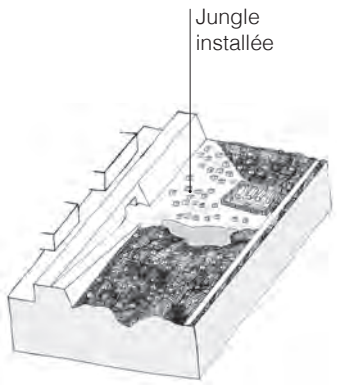


Installation de la Jungle.
Années 2000.

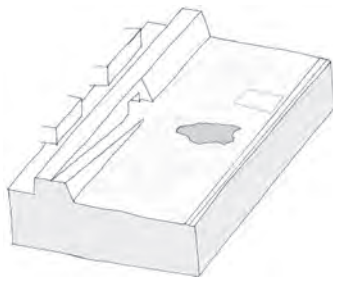

Démantèlement de la partie Sud de la Jungle.

Après Jungle : Deuxième accès à la plage

Depuis la digue, entre la zone Sud et la zone Nord

# Après la jungle

*Marie Bricout*

La Jungle de Calais est le résultat du déficit de la politique migratoire européenne. Comme en Allemagne, je pense que seule une démarche d'accueil volontariste peut répondre au problème. La Jungle n'est pas un modèle, même si ses habitants ont su tirer le meilleur du peu qui leur était donné. Accepter que des hommes continuent à vivre dans une telle situation n'est pas concevable. La Jungle a vocation à disparaître, et les terrains qu'elle a investi, à être réinsérés dans le contexte calaisien. Or, en induisant la violence des démantèlements successifs, l'épisode migratoire va modifier en profondeur le statut de ce terrain. Qu'en faire?

**Esplanade**

En Mars 2016, la partie Sud de la jungle a subi un premier démantèlement, transformant le terrain en une « galette plate ». La table rase a gommé la topographie et le réseau hydrographique. La partie Nord sera sans doute vouée au même sort, prolongeant encore l'esplanade plate et dégagée vers les différents horizons du paysage calaisien. Car ce terrain se situe à la rencontre des grandes entités paysagères que sont la plage, les dunes, la plaine cultivée, la zone industrielle et le port, les périphéries résidentielles et, derrière, le centre-ville. Par ailleurs, le site de la Jungle est appelé à jouer un rôle important dans l'accès à la plage depuis la ville, car le port, dont l'extension est planifiée, forme un verrou peu pénétrable entre Calais et la mer. Pour le contourner, à l'Est, le site de la Jungle est un passage obligé, captant le tracé de l'itinéraire de Grande Randonnée (GR) du littoral.

**Retour au pré et à la dune**

En faisant table rase de ce terrain, involontairement les services de l'Etat ont remis à 0 un système écologique. L'esplanade de la Jungle voit déjà se former des pelouses sableuses, l'un des milieux que cherche justement à favoriser le Conservatoire du Littoral. Une mise en gestion différenciée devrait permettre de préserver la diversité de ces milieux et d'accroître leur biodiversité. Au Sud, il s'agit de « laisser faire » tout en contrôlant la succession végétale. Au Nord, il sera possible à terme d'installer des pâtures . Ces deux entités reconstituent finalement les paysages antérieurs à l'exploitation du sable. Une digue, formée à partir de celle qui longe le littoral à l'Est, permettrait de surplomber l'ensemble, de l'ouvrir au public sans perturber son écologie fragile. Un réseau de chemins, formés avec les graviers de l'ancien CAP, mène à la plage.

Faire projet sur une situation si sensible, concernant la misère de nombreuses personnes, ne m'a été possible qu'en prenant de la distance, ce qui se lit dans ce projet. Pour autant, il m'a été difficile aussi d'imaginer cette « jungle d'après ». Mais la « jungle » n'est aimée ni des exilés, ni des calaisiens, ni des autorités. Ce lieu présente en revanche un intérêt commun pour un ensemble d'enjeux : compensation écologique, accès à la plage, loisirs, lieu de vie et d'habitat, cadre de vie … En procédant à une restauration de ce terrain, tout en ré-utilisant les matériaux et les formes produites par la Jungle, il s'agit de le rendre aux calaisiens, sans faire table rase de la table rase…

# ENCAMPER LA JUNGLE

*Conem la cusam, utem ium qui dolorpo reptur rem ipsum vene nam quam, iniet ea dolectio voluptam, nus molupti buscit, il ipsamust alitiatius, aut estis ex exces ut omnime aut harum facea prore offici omnis eaquis quis adi sequodis utet aut asimusc iaepudi rem aut fuga. Nequam quunt, optatia temporerrum rernatem ut doluptam, optatemquati deris corposa volumquis qui cus eles que con conserf erumquibus elique minihilicae inihit ea dernatem as sitias autaquam harios as ventem re sume eosaecta consequam, sunt eum rem. Nam doluptat ut fuga. Et eum vendae premquis deris aut ipis es mossim faccupt atenda ped quate non pe voluptiaepta eatquuntur, to everspidic tendae res sam dolorro vollab ipid entiur adipitio. Itatur mi, non reiunt fugit, sum eumet, testio. Nem vel eatur, ut eatusto remque*

## La vie dans les limites du paysage

*Paul Hulot*

La jungle est en perpétuel mouvement, changeant chaque jour les habitations et tentess'organisent en regroupement ethniques d'une quinzaine à une cinquantaine d'habitations.  Par la recherche de sécurité et d'intimité, ces campements s'éloignent le plus possible des lieux fréquentés de la jungle pour venir s'adosser aux limites physiques naturelles du paysage calaisien (argousier, pannes dunaires, dune). S'éloignant des rues principales, les migrants s'adossent aux massifs d'argousier, qu'ils exploitent ensuite à la marge, en utilisant le bois pour former des haies protectrices ou comme ressource en bois. Globalement, l'occupation du terrain  par les campeurs est positive pour le paysage calaisien. Par leurs actions de défrichages, les campeurs (vacanciers et réfugiés) participent à la réouverture des milieux dunaire. Ces actions de défrichage se solde finalement par un bilan écologique positif puisque les argousiers reculent, au bénéfice des espaces ouverts sur lesquels la plus forte biodiversité est attendue selon les volontés du Conservatoire du Littoral. La perturbation est le cœur de la dynamique dunaire. Régulièrement redynamiser par des aléas naturels tel que l'érosion et les tempêtes, les milieux dunaires sont riches en biodiversité par cette dynamique en sans cesse mouvement. Cependant cette section du littoral est exceptionnelle. La jungle fait face à l'une des rares plages liées au phénomène de progradation du littoral. Gagnant du terrain sur la mer, ce littoral dunaire s'expanse à une vitesse de 4m par sur la mer. L'intérieur des terres n'étant plus soumis aux aléas naturelles, les cordons d'argousier et boisées se développe et font disparaître progressivement les pannes dunaires riche en biodiversité.

Deux scénarios se présentent pour le futur de ce littoral. À l'image de la situation actuelle, la jungle peut encore s'accroitre et se densifier pour répondre à la demande de place. Par leurs concentrations et leurs demandes de bois de chauffage, les trois à cinq milles habitants causeront de nombreux dommages aux écosystèmes fragiles qui la bordent (pollution des pannes dunaires, destruction des lieux de nidifications,…),et défigureront massivement une section du littoral.

Pourtant un autre scénario s'offre au conservatoire du littoral en charge de la préservation et conservation de ce milieu. En choisissant de légaliser et diffuser des camps dans l'ensemble du littoral, une osmose pourrait être établit entre les volontés de gestion du Conservatoire du Littoral et la stabilisation de la situation des migrants.  Par leurs dissémination de camps aux endroits stratégiques du littoral, les campeurs pourront agir comme de véritable gestionnaire et par leurs présences amener à la réouverture des milieux dunaires fermés.

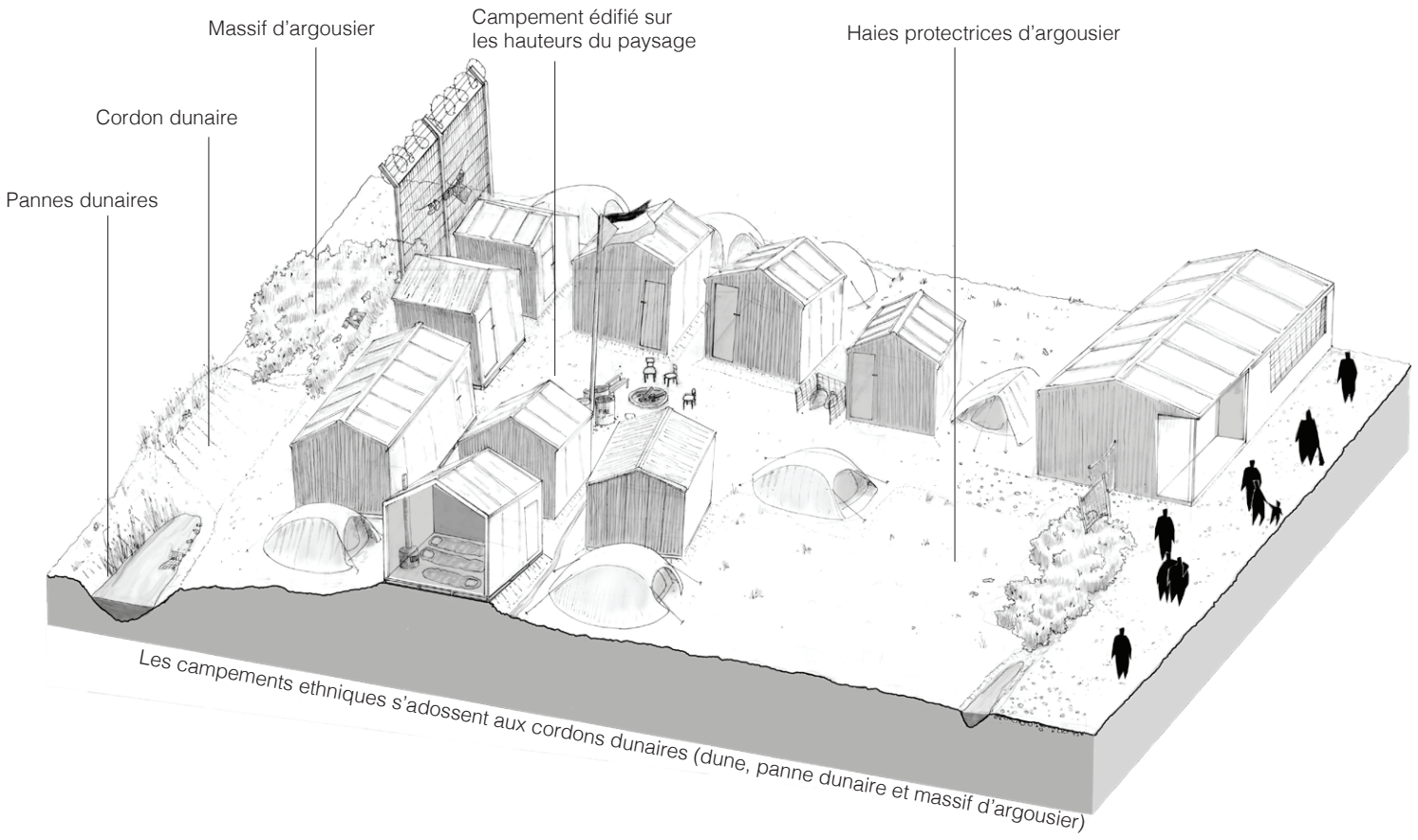

Les campements ethniques s'adossent aux cordons dunaires (dune, panne dunaire et massif d'argousier)

**La jungle aujourd'hui: 3000 habitants**

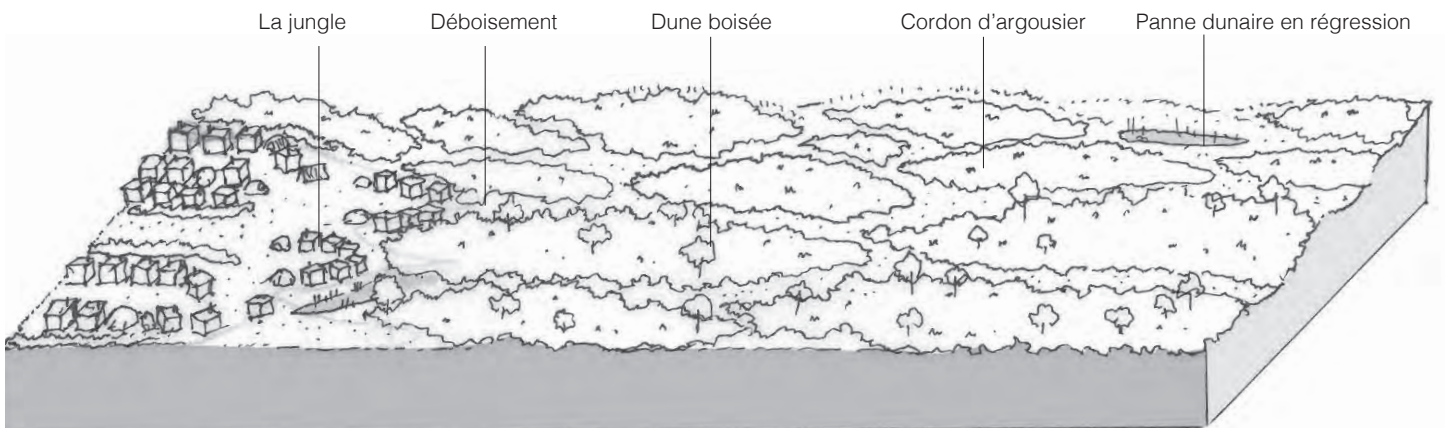

La jungle s'adosse aux cordons d'argousiers, et entraine la réouverture des espaces par le déboisement

**Demain: la Jungle: 5000 habitants**

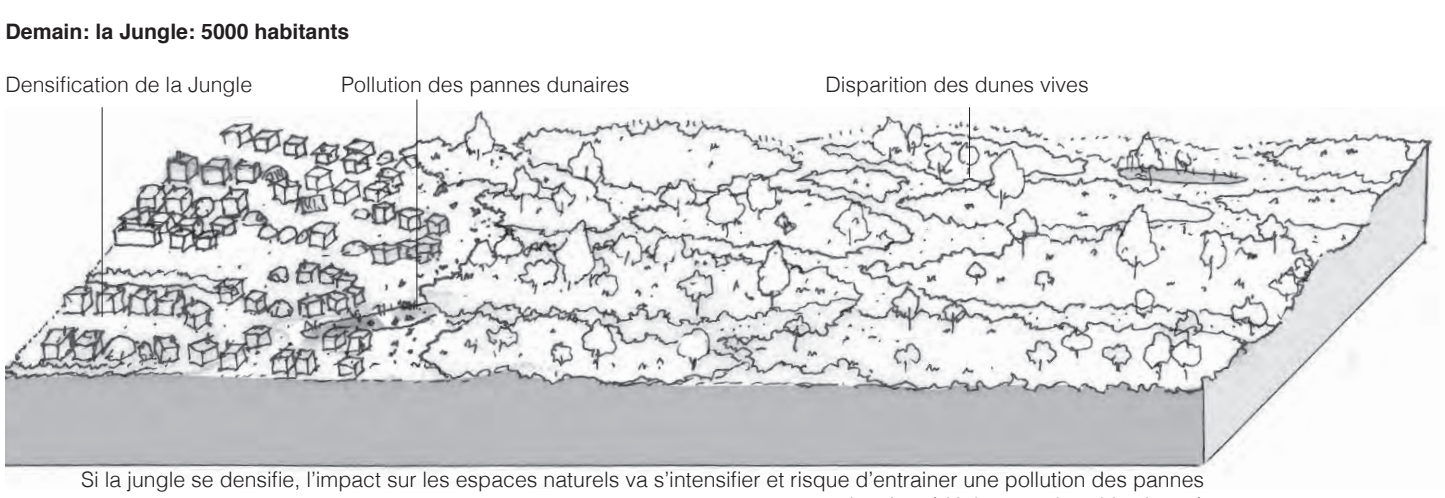

Si la jungle se densifie, l'impact sur les espaces naturels va s'intensifier et risque d'entrainer une pollution des pannes dunaires (déchets, euthrophisation,...)

**Un futur alternatif: un littoral habité**

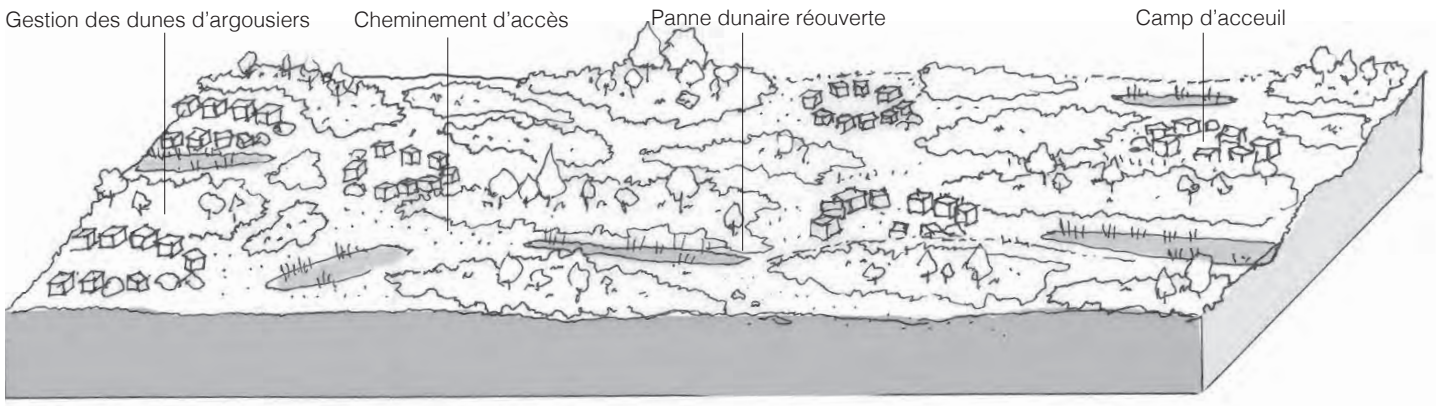

La dissémination de campements d'acceuil dans le littoral dunaire permetterait de lutter efficacement contre le développement des argousiers et entrainer la réouverture des pannes dunaires

# Le campeur comme gestionnaire du littoral dunaire

*Paul Hulot*

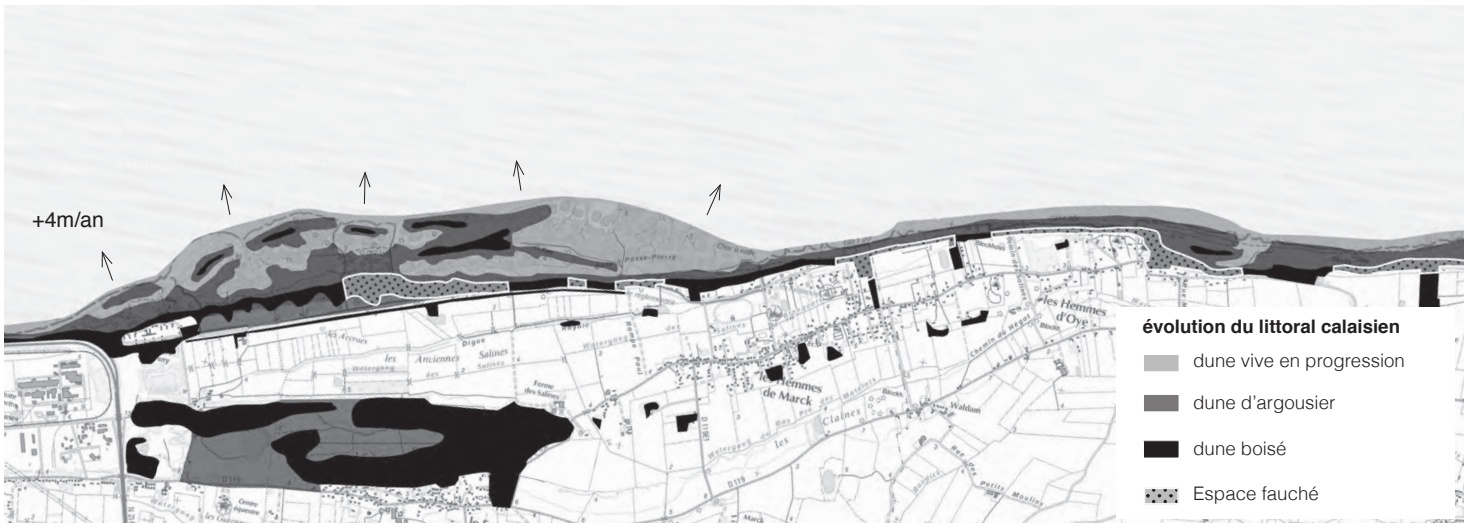


L'avancée du trait de côte forme peu à peu un cordon dunaire boisé sur l'ensemble du littoral qu'il va falloir sauvegarder et entretenir.

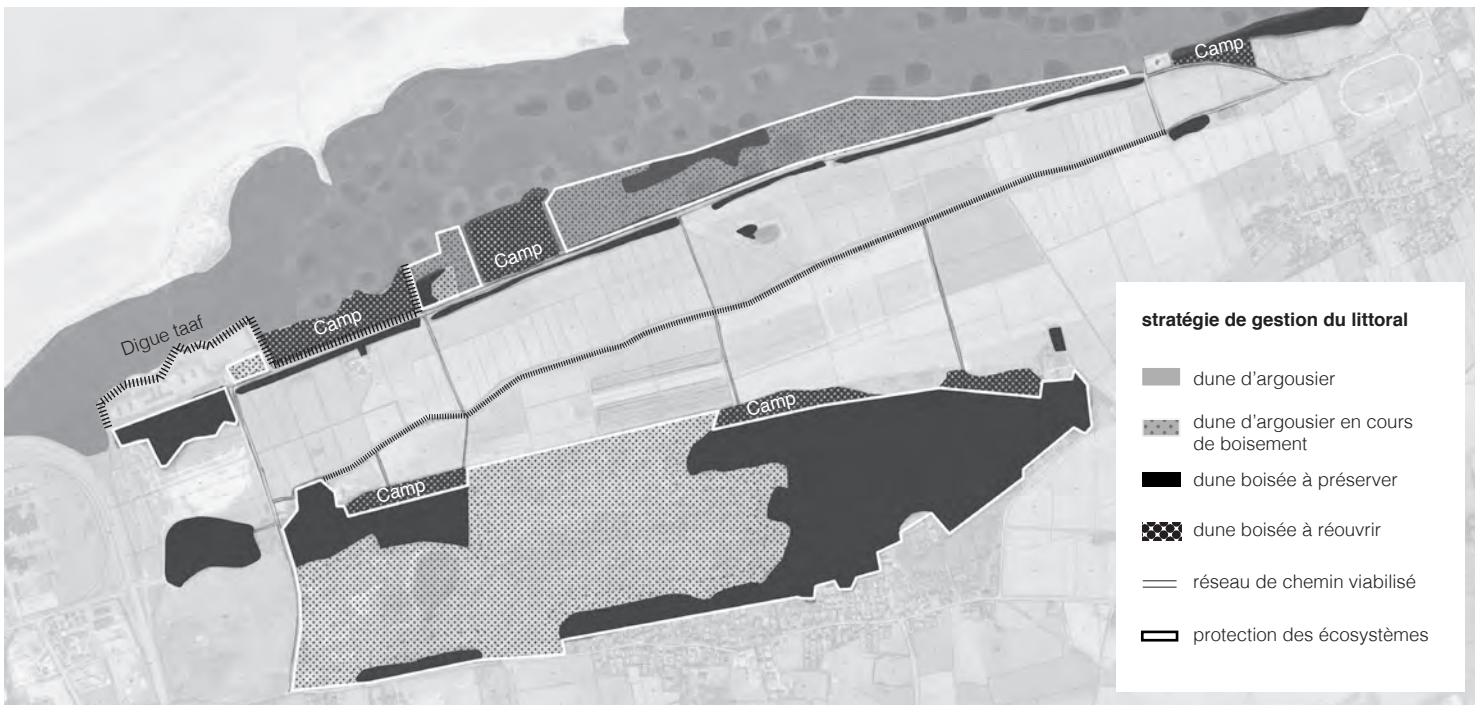


Réserve de biodiversité, le cordon dunaire boisé doit être constituer par des espaces reboisés et entretenus par l'installation des camps dans le littoral

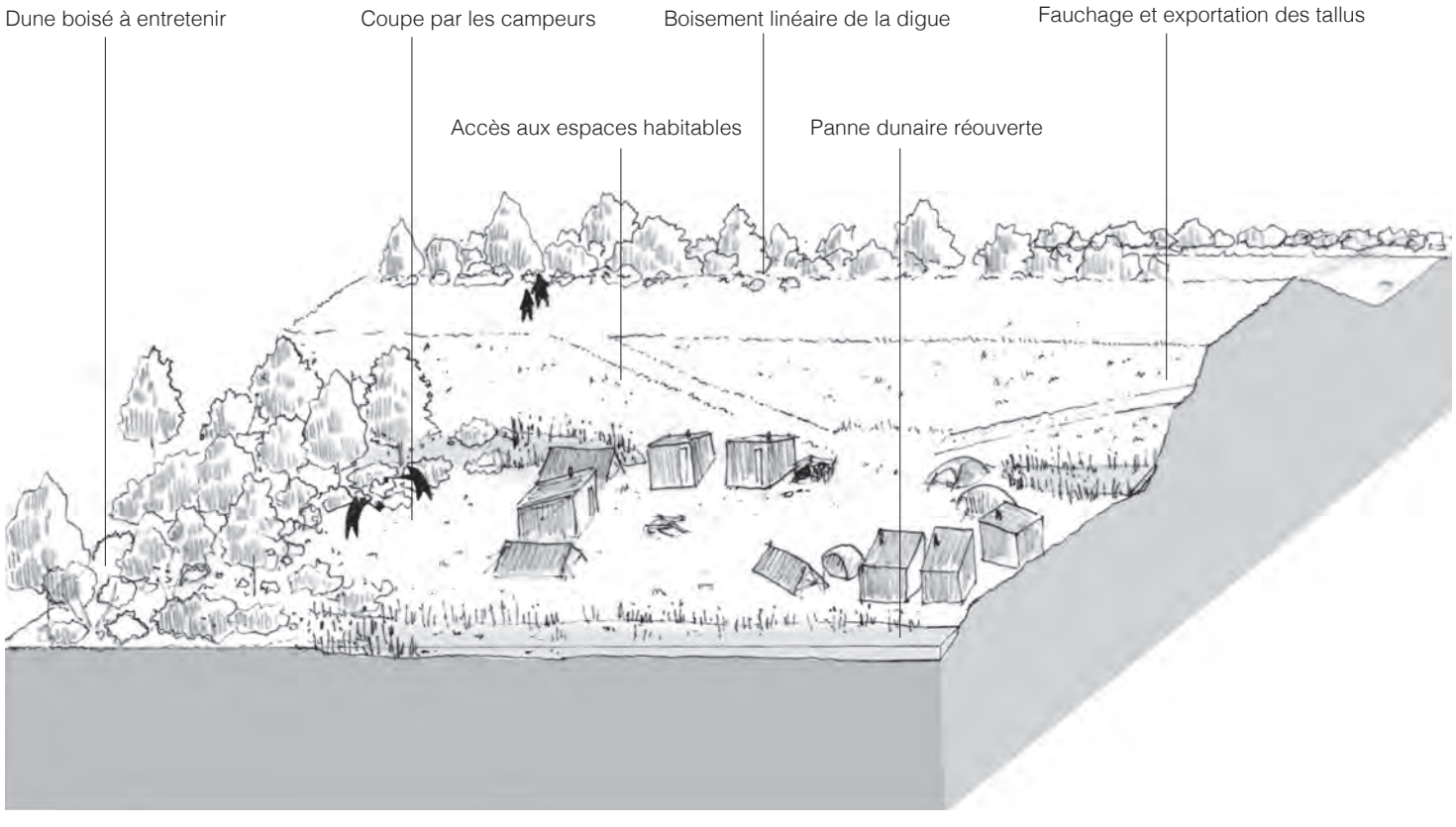


Le littoral dunaire étant en expansion, l'enjeu pour le conservatoire du littoral est de gérer l'expansion et la densification des milieux boisés et de protéger les pannes dunaires aujourd'hui menacer par le développement des argousiers. Aujourd'hui les espaces dunaires boisés sont fractionnés et disséminés, pourtant l'évolution du littoral amène peu à peu ces espaces à se densifier et constituer un cordon boisé linéaire le long du littoral. La stratégie de gestion du littoral se doit d'accompagner et favoriser à la constitution de ce linéaire boisé et de préserver des milieux ouverts aux abords des pannes dunaires. Pour ce faire, le projet propose d'une part de clôturer les espaces milieux ouverts aux abords des dunes boisées existantes pour faciliter et accompagner le boisement de ces espaces. D'autre part pour les milieux boisés déjà constitués, l'enjeu est à la gestion est à la réouverture des pannes dunaires sur leurs abords. Pour permettre la réouverture, le projet se propose d'implanter des campements d'accueil des réfugiés dans ces espaces naturels. Par leurs présences dans ces lieux boisés les campeurs font faire régresser la végétation par l'exploitation du bois comme ressource de chauffage. Peu à peu les pannes dunaires seront réouvertes et la végétation de ces fond humides pourra se redévelopper. La digue étant elle même une infrastructure linéaire de protection, elle peut naturellement devenir le support de cette logique de gestion du littoral. En permettant l'ensauvagement des talus, et la réouverture des pannes dunaires se trouvant au pied de la digue, le Conservatoire du littoral favoriserai la création d'un corridor écologique continue pour le devenir de Calais.

Aujourd'hui ces espaces dunaires sont protégés de l'impact de l'homme et toute intervention humaine y est perçue comme dommageable pour l'environnement, l'exemple du Camping du Perroquet est le reflet de cette pensée programmatique du littoral. Cependant le campeur qu'ils soient réfugiés ou non peut être un atout pour ces territoires en demande de gestion. Finalement il ne reste plus qu'à tracer quelques chemins, monter quelques clôtures pour protéger des espaces sensibles, et légaliser la présence humaine pour transformer l'homme, le campeur, le réfugié comme un gestionnaire du littoral dunaire calaisien.

# Encamper la dune

*Émilie Roibet*

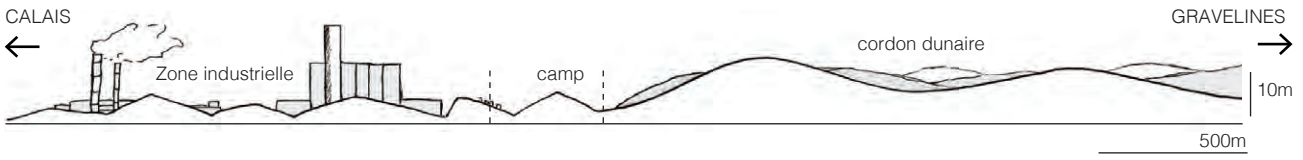


Coupe schématique Ouest-Est - Le camp élément transitoire entre la zone industrielle et le cordon dunaire existant

Aujourd'hui la vague migratoire tend à s'amplifier. L'État doit intervenir urgemment et mettre en place des solutions pour offrir aux réfugiés des conditions de vie décentes. En l'absence d'une politique d'accueil volontariste qui ne semble pas se dessiner, la création de camps d'accueil semble la mesure la plus réaliste, déjà mise en oeuvre à Grande-Synthe. Pour autant, il y a des leçons à tirer de la manière très riche qu'ont eu les migrants de s'installer sur le site de la jungle. Entre la sévérité programmatique du camp et la richesse humaine de la jungle, une option est à inventer.

Je propose donc d'installer un camp de réfugiés sur la partie Sud de la jungle, aujourd'hui rasée et disponible. Les cartographies historiques ont montré que la jungle se situe sur un ancien cordon dunaire boisé. Le projet viserait donc à mêler l'organisation et les qualités relevées sur la jungle actuelle avec la structure du cordon dunaire boisé, tout en intégrant les contraintes réglementaires qui régissent les camps selon le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR). Les caractéristiques topographiques, hydrographiques et végétales du milieu dunaire permettent de se protéger, de conduire l'eau, de s'abriter, de se mettre à distance, de s'élever, et favorisent ainsi l'habitabilité.

Le camp serait composé d'une voie principale - équivalent de l'actuelle « main street » de la jungle -, accueillant les commerces et les bâtiments qui assureraient les fonctions juridiques, médicales, éducatives, associatives, mais aussi le stockage de denrées alimentaires, de vêtements. Les cheminements secondaires desserviraient les lieux d'habitation, installés sur des plates-formes insérées dans les dunes à mi-hauteur. Ils seraient ainsi protégés du vent et de l'humidité. Leur nombre variable (entre 4 et 10) formerait des unités de vie. Leur taille s'adapterait au mode de vie de chacun (famille, couple...). Des espaces libres, situés également à mi-hauteur, favoriseraient leur appropriation par les réfugiés. Par ailleurs la végétation jouerait un rôle structurant. Les masses arborées plantées sur les dunes et en limite du site protégeraient les cabanes de l'autoroute et inscriraient le site dans la continuité du cordon dunaire boisé existant à l'Est. Les massifs arbustifs feraient transition entre les espaces communs et la masse arborée, mais aussi sépareraient les unités de vie et les éloigneraient des installations sanitaires.

Ce projet utopique a vocation à proposer une solution d'accueil plus humaine pour les réfugiés. Il intègre dans le même temps cet espace, aujourd'hui en marge, dans le territoire calaisien par la reconstitution d'un cordon dunaire boisé présentant un intérêt écologique et esthétique. A la fois prolongement de la dune et, en tant qu'espace habité, de la ville, il établit une forme de transition entre les grands constituants du paysage.

Deux entités à assembler

Organisation de la jungle

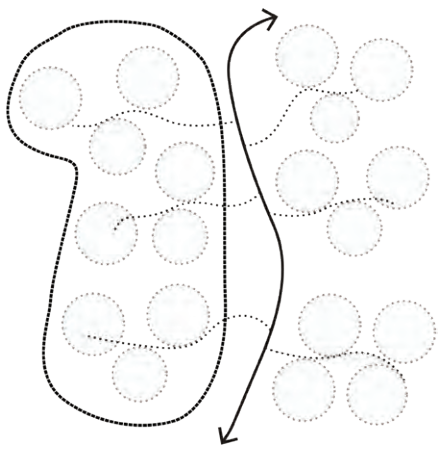


Structure de la dune boisée

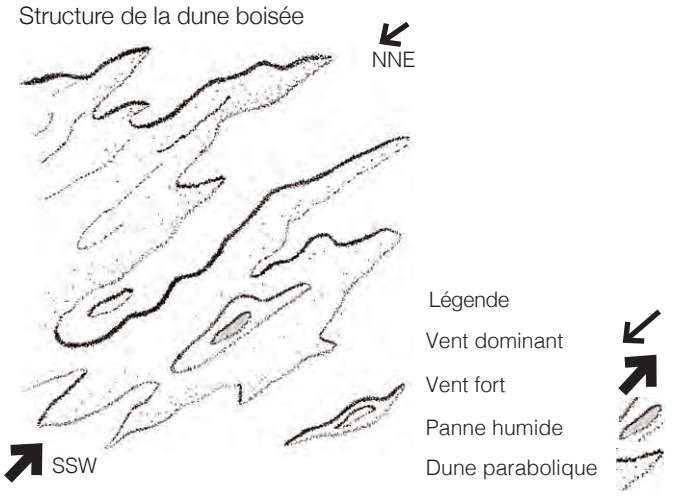


Habiter le paysage

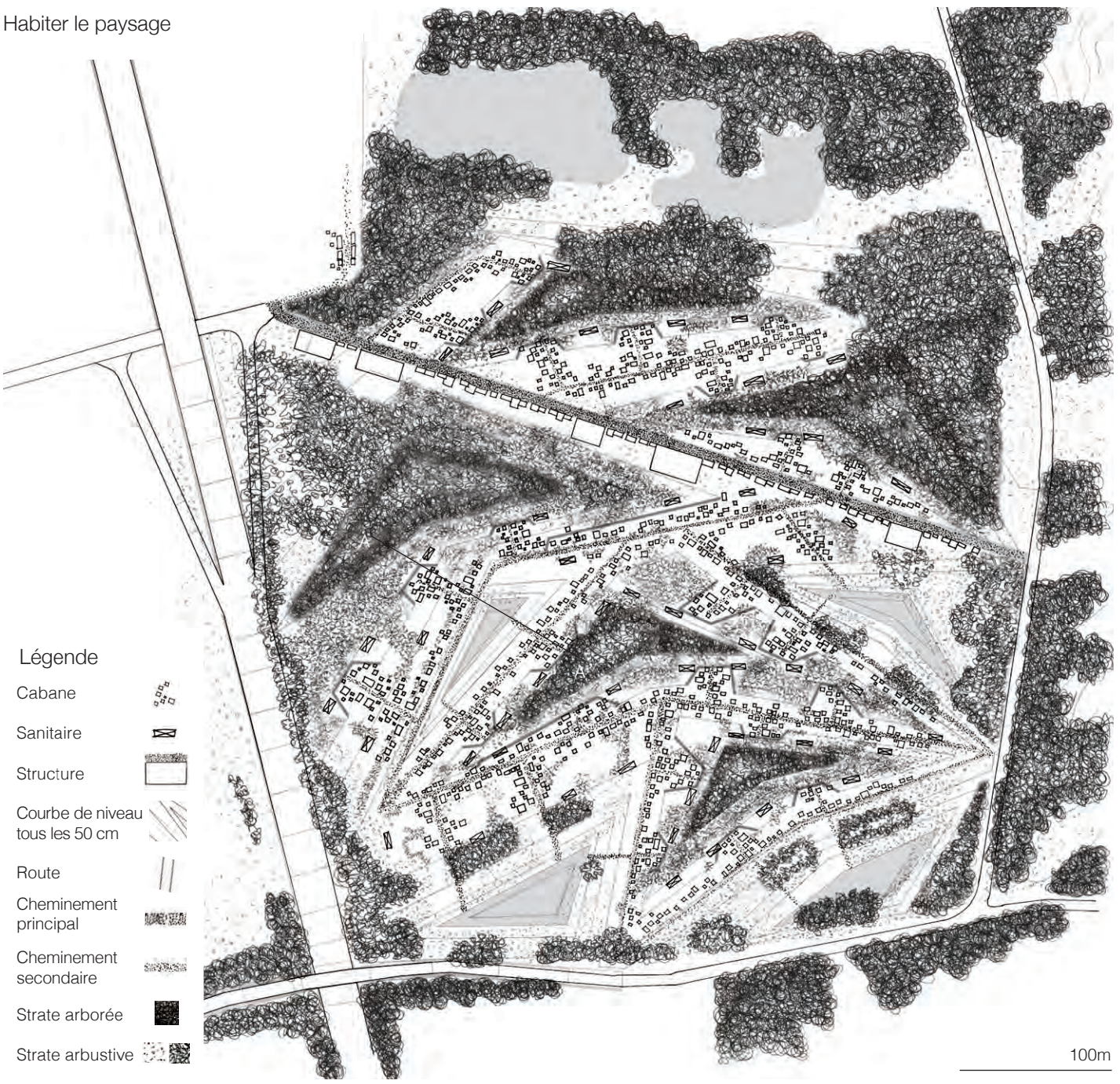


Plan du camp dans la dune artificielle

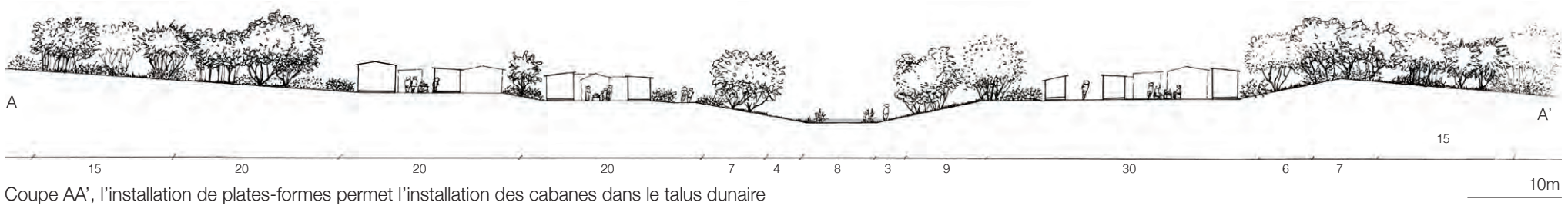


Coupe AA', l'installation de plates-formes permet l'installation des cabanes dans le talus dunaire

# Avec les calaisiens

-

## Enclencher le dialogue

*Elsa Grousseau*

Dépliage de la « Carte des paysages à pratiquer » :

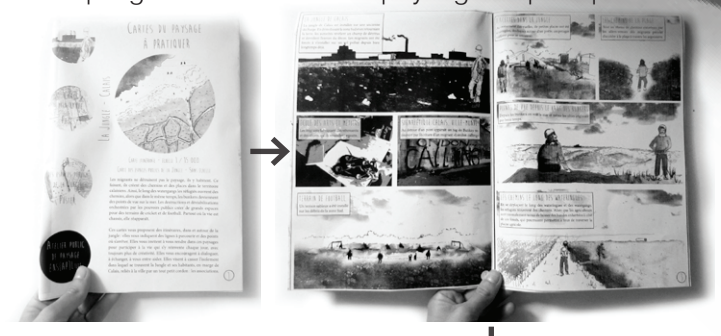


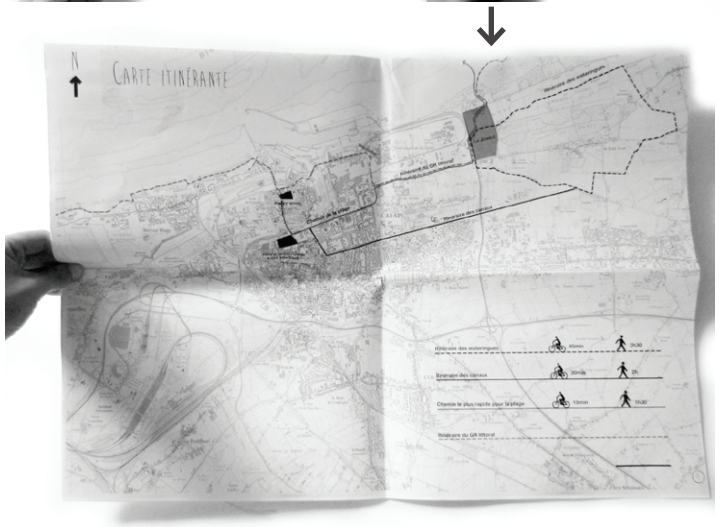

Distribution des cartes, un échec qui soulève de nouvelles questions et un mal-être Calaisien au quotidien :

Agir sur les lieux en conflits :

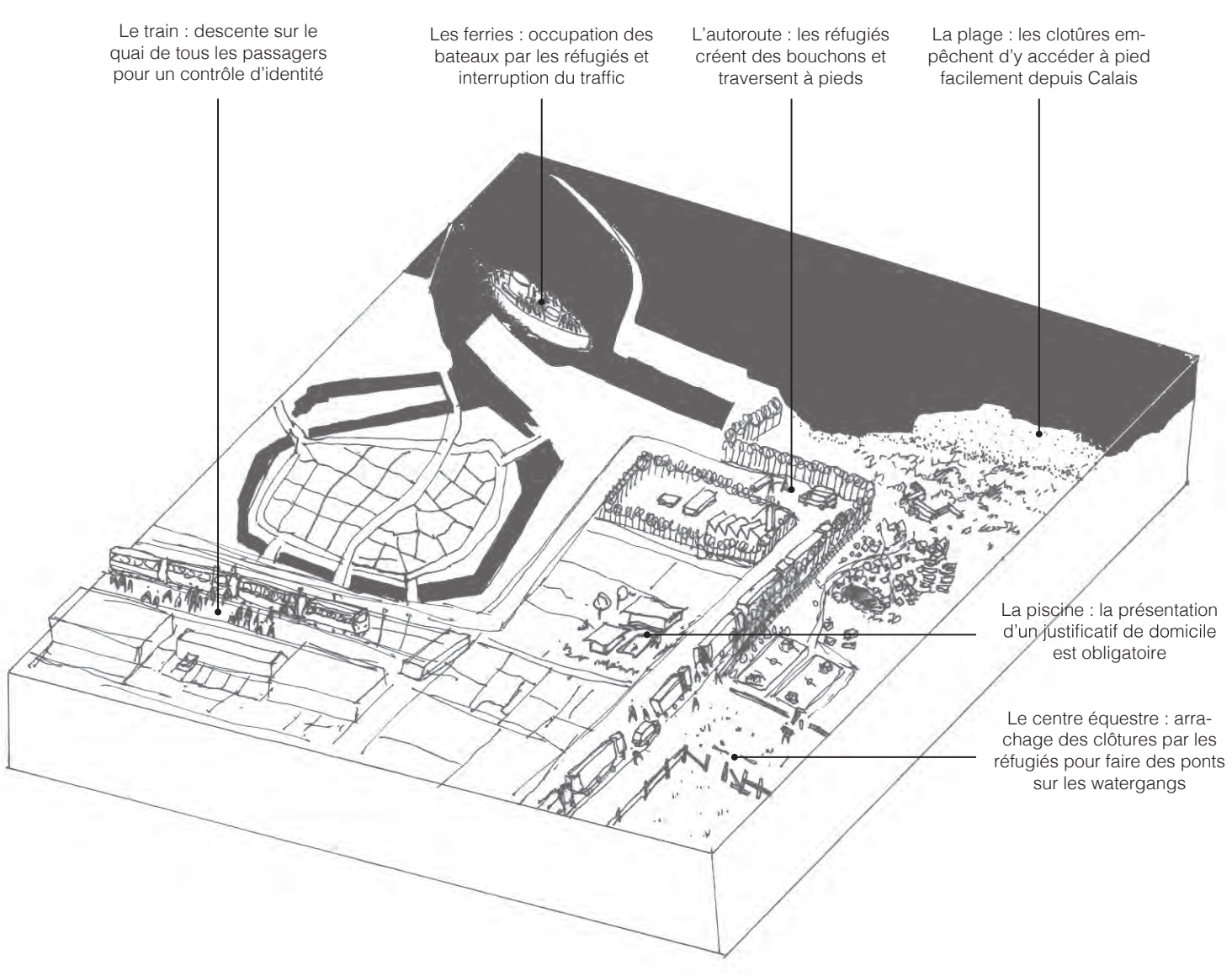


A Calais, les murs foisonnent. Grilles et barbelés, barrières culturelles ou cache-misères, ils font désormais partie du paysage. Qui sont les bâtisseurs de ces murs ? Les pouvoirs publics anglais et français, le racisme, la peur de l'étrange-r, les intérêts de quelques spéculateurs économiques sur un bout de terre qui doit accueillir un parc d'attraction... Si les autorités publiques ont décidé de faire preuve d'indifférence et d'hostilité envers ces lieux de vie que constituent les jungles, la société civique, ne peut adopter la même attitude : elle doit agir. Partant de ce constat, du temps et des moyens à ma disposition, j'ai tenté de fissurer un de ces murs... la barrière culturelle et sociale qui existe entre calaisiens et réfugiés. J'ai produit un document, qui avait pour but d'informer les calaisiens, de leur donner envie d'aller dans ces paysages et de discuter avec les réfugiés, dont un grand nombre se sent seul, isolé en marge de la ville et de la société. Avec une entrée par le paysage, ce document proposait une bande dessinée, une carte avec des itinéraires qui traversent la jungle et une carte des espaces collectifs qu'on peut y observer.

Avec une centaine d'exemplaires en poche, j'ai tenté, avec l'aide de ma collègue Mathilde, une distribution des cartes à Calais, mais celles-ci n'ont pas reçues l'accueil escompté. Était-ce le mauvais lieu (entre la gare et la jungle) au mauvais moment (juste après une importante émeute dans la jungle), ou simplement la démarche en elle-même, qui ont fait que ce projet n'a pas pu être mené à son terme ? Sûrement un peu de tout ça, mais les refus répétés des habitants m'ont révélé un mal-être calaisien bien plus profond que celui relayé par les journalistes. En réalité est-ce la Jungle qui fait partie de Calais, ou Calais qui fait partie de la Jungle? Le fait est que migrants et calaisiens souffrent ensemble de problèmes mondiaux qui se cristallisent dans une situation locale. Celle-ci engendre des opinions et des attitudes diverses à Calais. On ne peut donc pas parler des calaisiens comme d'une masse uniforme : il y a ceux qui donnent leur temps pour les associations qui aident les réfugiés, ceux qui vont manger régulièrement dans les restaurants afghans de la jungle, ceux qui tabassent et volent les migrants, ceux qui se font voler par les migrants ou casser leur matériel, ceux qui ne prennent plus l'autoroute de peur d'écraser quelqu'un, ceux qui ne sont pas gênés par la présence des migrants à la piscine et ceux qui n'autorisent plus leurs enfants à y aller, ceux qui aiment le faux Calais-mag du collectif PEROU et ceux qui trouvent que c'est un ramassis d'âneries et puis il y a ceux qui s'en contrefichent ou qui compatissent, mais qui ont surtout à l'esprit de réussir à joindre les deux bouts à la fin du mois.

Chaque jour, la frontière franco-anglaise prend un peu plus forme dans le quotidien des migrants et des calaisiens. Imposée à tous, il s'agit désormais de faire un choix : refuser la frontière ou l'accepter et travailler sur les situations spatiales qui pourrait permettre de vivre ensemble avec elle ?

# FAIRE PROJET DANS LA JUNGLE DE CALAIS

A l'issue d'un exposé au cours duquel ils ont présenté leurs projets dans, autour et avec la jungle de Calais, le 26 Mai 2016, les étudiants de l'Atelier Public de Paysage ont organisé un temps de mise en discussion du principe même de faire projet avec la jungle. Au début de cet échange, Bénédicte Grosjean, enseignante dans le Domaine d'Etude Territoire, rappelle que l'idée de créer cet atelier avait suscité des objections de la part de certains enseignants.

Bénédicte Grosjean (BG) : ces objections étaient essentiellement de deux ordres. Premièrement, projeter avec la jungle, n'est-ce-pas une manière de lui donner une légitimité politique? Et d'autre part, il ne faudrait pas que ce travail participe d'une «esthétique de la palette» qui ferait de l'indigence architecturale et de la précarité du logement un standard valable…

*Propos recueillis et mis en forme par Denis Delbaere*

***HABITER LA PRECARITE***

**Paul Hulot (PH) :** Le précaire, dans certaines conditions, peut être considéré comme une manière d'habiter à part entière, particulièrement dans le contexte calaisien où le transit intermodal, le camping, l'habitat de plein air sont des composantes de l'histoire locale.

**Florence Wierre (bibliothécaire de l'ENSAPL, FW) :** On ne peut pourtant pas comparer des formes de villégiature précaires mais pleinement consenties et la précarité contrainte que subissent les réfugiés…

**Céline Vroux (CV) :** C'est vrai, mais la plupart des migrants ne se considèrent pas comme contraints de rester dans la Jungle : ils sont convaincus qu'ils seront «passés» le lendemain!

**Denis Delbaere (DD) :** La question est de savoir si nous reconnaissons dans ce que nous vivons dans l'habitat précaire comme une forme à part entière de l'habiter, ou si habiter suppose nécessairement la fixité et la stabilité d'un logis.

**Célestine Claudon (CC) :** De toutes façons, je ne vois pas pourquoi il ne faudrait pas relever les situations de misère? L'indécence, n'est-ce- pas plutôt de les ignorer?

**BG :** Mais êtes-vous sûrs de ne pas le faire? Je remarque que la plupart des dessins que vous avez réalisés excluent la figure du migrant. N'est-ce pas révélateur d'une manière implicite de dénier à ce type de situation la qualité d'un habitat, puisqu'il n'y a pas d'habitants, pas de réfugiés? En fait, les réfugiés sont présents dans vos dessins, mais essentiellement sous la forme de traces…

**Nicolas Leroy (NL) :** C'est vrai, mais c'est aussi que nos échanges sur place ont surtout été dirigés vers les associations, qui agissent sur la jungle mais où les bénévoles n'habitent pas.

**PH :** si nos projets portent souvent sur des traces laissées par la présence des migrants sans les montrer eux-mêmes, c'est aussi parce que les espaces sur lesquels nous travaillons sont en constante mutation. Nous avons assisté, en pleine phase de relevé, au démantèlement de la partie Sud de la Jungle : ça invite à une forme de prise de distance!

**DD :** Je pense que l'absence de la figure humaine est révélatrice de deux choses. D'une part, d'une profonde incertitude quant à l'habitabilité de ce que ces projets proposent. Quand un architecte remplit un dessin de son projet de figures humaines, c'est pour convaincre que l'espace qu'il imagine sera puissamment approprié. Ici, les étudiants n'ont aucune certitude de cet ordre. D'autre part, nous avons tous eu des échanges avec des réfugiés lors de nos passages, mais tout de suite il s'est agi d'échanges très intenses, interpersonnels, mettant en situation des individus, des personnes, et non pas des «migrants» et des «étudiants». J'ai trouvé pas mal de portraits de migrants dans les carnets de étudiants. Comment installer des personnes dans des dessins de projet sans, d'une certaine manière, les trahir, les enfermer dans une catégorie?

**Stéphanie Espejo Zeballos (doctorante TVES, SEZ)** : Finalement, en quoi le fait d'avoir travaillé sur ces situations de précarité a-t-il modifié votre idée de ce qu'est «habiter» et de ce qu'est un habitat?

**Sébastien Frémont (responsable communication à l'ENSAPL) :** J'ai l'impression en vous écoutant que la précarité est liée au statut transitoire de l'habitat.

CC : Ce critère ne fonctionne pas à Calais car tous les migrants ne se considèrent pas comme simplement de passage. Beaucoup savent qu'il leur faudra du temps pour réussir à payer leur passage, et certains ont complètement renoncé à partir et se voient bloqués à Calais pour longtemps.

**Marie Cushing (étudiante paysagiste DEP1, MC) :** Le précaire, par définition, ne se définit pas!

**Justine Adam (JA) :** Pour moi, l'habitat précaire, c'est celui qui se détruit tout seul.

**DD :** Et pour moi, est précaire un habitat que la police ou une milice peuvent détruire en toute impunité et n'importe quand.

**NL :** En tout cas, un habitat peut être précaire mais bénéficier d'une insertion dans des espaces collectifs qui ne le sont pas, et inversement. Je pense que la question de la précarité ne doit pas être abordée à l'échelle du logis, mais prendre en compte l'espace collectif.

**CC :** C'est vrai. Par exemple, les containers du CAP [Camp d'Accueil Provisoire installé par l'Etat durant l'hiver dans la jungle] semblent des logis plus dignes, chauffés, isolés, protégés et non exposés au démantèlement. Mais outre le fait qu'on ne sait pas combien de personnes y vivent et que ce sont des formes architecturales très anonymes, les espaces collectifs y sont rébarbatifs et bien plus précarisant que bien des espaces communs de la jungle.

**DD :** Les anthropologues impliqués dans le projet «New Jingle Delire» montrent que les réfugiés sont parvenus, dans la jungle, a recréer ce qui prémunit le mieux de la précarité : le sentiment de faire société. Les tribulations que tous ont vécues leur donnent le sentiment d'une identité commune qui les préserve - jusqu'à un certain point- des conflits internes et de la violence.

**PH :** la collectivité permet de dépasser la précarité.

**FW :** Il y a une forme de précarité générée par la jungle qui semble en revanche vous avoir échappée. Le projet de carte d'itinéraire pour inciter les calaisiens à se rendre dans la jungle, afin de faire tomber les a prioris qu'ils pourraient avoir, me semble passer à côté de la situation réelle des calaisiens, et les enferme dans le rôle de riverains passifs et a priori hostiles. En fait, les calaisiens vivent depuis près de 20 ans avec les jungles, et cela bien au-delà d'une simple situation de voisinage. Ils souffrent de la politique migratoire, non pas de la même manière, mais en un sens au même titre que les migrants. Ils vivent en effet les conséquences du contrôle d'accès permanent, de la présence policière omniprésente, des trains en retard, et bien sûr d'une image négative désormais liée à leur ville.

**DD :** Nous avons bien perçu ce problème mais c'est vrai que c'est une dimension importante que nous n'avons pas traitée, preuve que ce sujet est inépuisable. Le propriétaire du café des dunes, [le plus proche café de la jungle] reproche aux ONG de vivre de cette situation, et peut-être même de travailler dans l'ombre à son blocage. Les associations calaisiennes d'aide aux migrants parlent aussi de cette confiscation de la gestion de la situation par les grandes ONG. C'est aussi une forme de dépossession de leur propre territoire que tous ces calaisiens expriment ainsi.

***PROJETER***

**Un étudiant en architecture :** Les projets présentés se fondent sur des prises de position personnelles de chaque étudiant, et chacune représente un pari très incertain sur l'avenir. Comment faire projet sur de telles bases?

**CC :** Le critère qui nous permet de fonder avec un minimum de sérénité nos projets sur nos postulats initiaux est celui de la plausibilité. Le projet n'est pas tenu d'être immédiatement réalisable (lesquels pourraient l'être?), mais il n'a pas le droit non plus d'être utopique : la gravité de la situation traitée nous impose un devoir moral de «plausibilité», c'est-à-dire de prise en compte des contraintes institutionnelles, économiques, culturelles, telles que nous nous efforçons d'en prendre conscience. Nos projets ne seront sans doute pas réalisés, mais nous faisons en sorte qu'ils soient réellement réalisables.

**JA :** Et la posture que nous adoptons est un point de départ : nous sommes plusieurs à l'avoir fait évoluer en fonction des écueils auxquels ce critère de plausibilité nous a exposés.

**CV :** Faire un projet, c'est toujours faire un pari. Simplement, ici, c'est plus évident!

**CC :** Oui, parce qu'ici on ne fait pas des paris sur des surfaces ou sur des programmes, mais sur la vie des gens…

**BG :** Je ne pense pas qu'on puisse comparer ainsi la pratique habituelle du projet et celle que vous avez engagée ici. Dans un projet «classique», on fait des paris sur des choses qu'on maîtrise. Ici, non. C'est pourquoi les différents projets que vous avez présentés doivent être envisagés comme autant de scénarios. Il serait intéressant de les faire jouer les uns avec les autres, de tester par exemple leur degré d'incompatibilité mutuelle, pour faire émerger de grandes options implicitement prises sur le territoire calaisien.

un étudiant en architecture : ce que je trouve intéressant dans ces projets, c'est qu'ils constituent essentiellement des tentatives pour s'approprier des espaces collectifs, parfois par une action in situ qui précède la formalisation du projet. Or, je crois que notre génération va avoir pas mal de travail pour accompagner les dynamiques d'appropriation collective de l'espace.

**NL :** C'est en effet une particularité, que nous avons beaucoup appréciée dans la méthode suivie dans cet atelier. On n'attend pas obligatoirement d'avoir défini le projet d'ensemble pour entrer dans sa fabrication, voire son expérimentation sur place. Il y a un va-et-vient qui permet une grande spontanéité.

**CV :** Oui, nous avons aimé être libres de choisir les échelles de projet, les formes sur lesquelles travailler, la contraintes de l'énoncé portant non sur des consignes mais sur l'exigence par rapport à une question.

Patrick Merlier : Nous avons eu le sentiment de gagner en autonomie, ce qui est une bonne introduction pour l'année diplômante!

**MC :** Les situations de projet sur lesquelles nous travaillons généralement sont fondées sur des idéaux paysagers et urbains à atteindre. Ici, pas d'idéal mais une question de société précise et actuelle.

**Louise Chargé (LC) :** J'ai apprécié aussi de pouvoir retourner souvent sur le terrain. Souvent, on le fait peu, pas forcément parce que c'est loin, mais surtout parce que ça ne change pas assez vite. A Calais, les choses bougent si vite qu'on éprouve sans cesse le besoin d'y retourner pour voir ce qui se passe. On ne se dit jamais qu'on a compris le terrain. Il faut sans cesse y revenir.

**Mathieu Benoît (étudiant Master1 dans l'exploratoire Territoire consacré à la jungle) :** Vu le temps dont nous avons disposé de notre côté pour ce travail, nous avons dû nous limiter à une approche cartographique. Nous avons éprouvé le besoin, en dehors du séminaire, de nous engager dans une forme d'expérimentation formelle nous aussi, en participant à un concours sur l'habitat modulable lancé par les industriels de l'aluminium…

**BG :** C'est à se demander s'il est nécessaire de travailler sur des sujets polémiques pour l'engagement dans le projet soit profond!

**PH :** Oui, sans doute, parce que ce type de sujet nous oblige à nous positionner politiquement, au sens large de ce terme : il nous engage personnellement.

**LC :** Cette dimension politique et sociale est soulevée pourtant par n'importe quel projet, mais on ne nous conduit pas toujours à prendre les sujets par ce biais là. Par exemple, travailler sur un sujet classique comme, mettons, l'aménagement de l'avenue du Peuple Belge [l'une des artères du centre-ville de Lille], peut se faire à partir de la question de la prostitution…